

SEA-DOO®



2009

Bateaux Sport
**GUIDE DU
CONDUCTEUR**

Comprenant
INFORMATIONS DE SÉCURITÉ,
RENSEIGNEMENTS
SUR LE VÉHICULE
ET L'ENTRETIEN

150 SPEEDSTER^{MC}

 **AVERTISSEMENT**

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.
Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans.
Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 7 0 1 4 8 9

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *DVD DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce bateau peut être supérieur à celui de tout autre bateau utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau bateau.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.



Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc. et/ou de ses sociétés affiliées:

Sea-Doo®

ROTAX®

SPEEDSTER^{MC}

XP-S^{MC}

DESS^{MC}

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau bateau sport Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de bateaux sport Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre bateau et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre bateau, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre bateau vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre véhicule:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE.*

Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec votre concessionnaire ou les autorités locales.

Dans certaines régions, on doit posséder une carte de qualification pour utiliser une embarcation de plaisance.

Information concernant la sécurité


L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

DANGER

Avertit d'une situation dangereuse qui, si on ne l'évite pas, se traduira par un décès ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le bateau, son fonctionnement et son entretien.

Ce guide, indispensable pour assurer une utilisation adéquate du produit, doit être conservé en tout temps à bord du bateau pour pouvoir y référer.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.guidesconducteur.brp.com.

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations.

tions aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans le bateau au moment de la vente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
S'instruire avant de partir	1
Information concernant la sécurité	1
À propos de ce guide du conducteur	1

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ	8
Fonctionnement: rappel	8
Le monoxyde de carbone et la navigation	10
Sports nautiques	14
Hypothermie	18
Inspections volontaires	18
Cours de sécurité nautique	18
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ	19
Équipement de sécurité obligatoire	19
Équipement supplémentaire recommandé.....	22
PRATIQUES DE NAVIGATION SÉCURITAIRE	24
Drogues et alcool.....	24
Utilisation sécuritaire	24
RÈGLES DE NAVIGATION	27
Croisement	27
Face à face	27
Dépassement	27
Aides à la navigation	27
Pour éviter l'abordage	27
FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE	29
Carburant recommandé	29
Pour faire le plein	29
REMORQUAGE	31
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	32
VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	36
Coque	38
Admission d'eau de la turbine.....	38
Cale	38
Batterie	38
Réservoir d'essence	38
Huile à moteur	38
Compartiment moteur	38
Extincteur	39
Direction	39
Accélérateur	39
Système de changement de vitesse	39
Borne du DESS et interrupteur de démarrage/d'arrêt du moteur	39

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION (suite)	
Couvercles des compartiments de rangement	39

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT	42
1) Borne du DESS (interrupteur d'arrêt du moteur)	44
2) Volant	45
3) Levier d'accélérateur/levier sélecteur	45
4) Interrupteur de démarrage/d'arrêt	46
5) Interrupteur des feux de navigation	46
6) Interrupteur de la pompe de cale	47
7) Interrupteur du ventilateur de cale	48
8) Indicateur multifonctionnel	48
9) Bouchons de vidange de la cale	51
10) Poignées de maintien	51
11) Poignées de maintien arrière	51
12) Plate-forme d'embarquement	51
13) Échelle	51
14) Sièges	52
15) Marche d'embarquement avant	52
16) Siège de l'observateur	52
17) Porte-gobelets	52
18) Compartiment de rangement avant	53
19) Compartiment de rangement du pont	54
20) Compartiment de rangement arrière	55
21) Feux de proue	56
22) Douille de feu de poupe	56
23) Taquets d'amarre	57
24) Orifice de vidange du pont	57
25) Oeillets de proue et de poupe	57
26) Dispositifs de fixation pour sports nautiques	57
27) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie	61
28) Radio AM/FM et lecteur de CD	62
29) Prise de 12 volts	62
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	63
Utilisation durant la période de rodage	63
Chargement/déchargement	63
Embarquement à partir d'un quai	63
Embarquement dans l'eau	64
Démarrage	65
Mécanisme des leviers sélecteur et d'accélérateur	66
Virages	67
Pour s'éloigner du bord	67
Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite	67
Comment aborder une vague	67
Arrêt du moteur	68

INSTRUCTIONS D'UTILISATION (suite)	
Arrêt ou accostage au quai	68
Accostage sur une plage	68
Entretien d'après-utilisation	69
Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée	69
OPÉRATIONS SPÉCIALES	71
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	71
Remorquage du bateau sur l'eau	72
Chavirement du bateau	72
Bateau submergé/moteur noyé d'eau	73
RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN	
TABLEAU D'ENTRETIEN	76
VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES	80
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	81
Carter de papillon	81
Câble d'accélérateur	81
Huile à moteur	81
Liquide de refroidissement	83
Fusibles	84
Ventilateur de cale	86
Feux de navigation	86
Orifice de vidange du pont et clapet de cale	87
Verrous et charnières	87
Déflecteur de marche arrière	88
Poteau de fixation du câble de ski nautique	88
Anodes sacrificielles	88
Carrosserie et coque	89
REMISAGE	90
Nettoyage de la turbine	90
Protection du système d'alimentation	90
Lubrification du carter de papillon	90
Remplacement de l'huile à moteur et du filtre	91
Vidange du refroidisseur intermédiaire	91
Rinçage du système d'échappement	91
Lubrification interne du moteur	93
Protection du système d'échappement et du refroidisseur intermédiaire ..	94
Dépose et remisage de la batterie	94
Nettoyage/réparation du bateau	95
Protection du bateau	95
PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	97

INFORMATION TECHNIQUE

IDENTIFICATION DU BATEAU	100
Coque	100
Moteur	100
HOMOLOGATION ET CERTIFICATION	101
INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT	102
Responsabilité du fabricant	102
Responsabilité du concessionnaire	102
Responsabilité du propriétaire	102
Réglementation de la EPA sur les émissions	102
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES CE	104
FICHES TECHNIQUES	105

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES TECHNIQUES	110
CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE	113

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP DES BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2009 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA	116
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE DES BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2009	121
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2009	126
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	131
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	132

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Fonctionnement: rappel

- ▲ Les vapeurs de carburant peuvent exploser, ce qui peut causer des blessures ou un décès. Toujours faire fonctionner le ventilateur au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace pas l'odorat pour détecter les vapeurs d'essence.
- ▲ Si on décèle des fuites ou une odeur d'essence, ne pas démarrer le moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
- ▲ N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le volant et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.
- ▲ Comme tous les bateaux, votre embarcation n'a pas de freins. La distance d'arrêt varie selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sûr où il n'y a pas de circulation pour avoir une idée de la distance nécessaire pour arrêter dans diverses conditions. Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet; vous avez besoin de l'accélérateur pour diriger le bateau. N'utilisez pas la marche arrière de l'embarcation pour arrêter.
- ▲ Ne démarrez pas et n'utilisez pas le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage ou la plate-forme d'embarquement (tout passager doit être bien assis sur un siège) ou si quelqu'un se trouve dans l'eau, près de l'embarcation.
- ▲ Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. Toujours accélérer progressivement et décélérer avec maîtrise.
- ▲ Pour une agréable randonnée en toute sécurité, respectez les consignes des étiquettes d'avertissement.
- ▲ Le bateau se comporte différemment et requiert de plus grandes aptitudes lorsqu'on circule avec un ou des passagers, qu'on remorque d'autres embarcations ou qu'on tire un skieur ou un planchiste.
- ▲ Certains bateaux peuvent être équipés d'oeillets de remorquage ou d'un poteau de fixation de câble de ski ou de planche nautique. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie du bateau pour tirer une pavoile ou une autre embarcation, car on pourrait se blesser ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.
- ▲ Circulez prudemment et à très basse vitesse en eau peu profonde. D'autres plaisanciers, vos passagers ou vous-même pourriez subir des blessures si le bateau touchait le fond et s'arrêtait brusquement. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
- ▲ Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner le bateau dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO dans le bateau, à proximité du bateau ou dans un endroit clos. Lorsque le bateau est amarré ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations.

- ▲ Informez tous les occupants sur les risques et les symptômes lors d'une accumulation ou d'un empoisonnement au monoxyde carbone (CO). Montrez-leur tout particulièrement l'endroit où se trouvent les orifices d'échappement du moteur et de la génératrice (si le véhicule en est muni). Vérifiez régulièrement le système d'échappement, la génératrice et les orifices de sortie afin de détecter tout composant brisé ou toute obstruction.
- ▲ Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre bateau ne peut donc pas être complètement étanche. Les manoeuvres (comme les virages en «8») qui submergent la carrosserie peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections *OPÉRATIONS SPÉCIALES* et *GARANTIE* de ce guide.
- ▲ Ne faites pas de vagues là où on l'interdit. Respectez les droits des autres usagers du plan d'eau et l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre bateau peut causer aux autres embarcations. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.
- ▲ Entre le coucher et le lever du soleil, allumez les feux de navigation et conduisez plus lentement. Ne pas conduire l'embarcation si la visibilité est réduite.
- ▲ N'ajoutez pas d'accessoires ou d'équipement qui pourraient réduire votre visibilité ou vous gêner quand vous conduisez.
- ▲ Le capitaine doit prendre lui-même les commandes lors d'une tempête.
- ▲ Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. Voir la plaque de capacité et les données techniques. La surcharge nuit à la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance de l'embarcation. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manoeuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.
- ▲ Inspectez régulièrement le bateau, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.
- ▲ Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.
- ▲ Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.
- ▲ Soyez attentif aux conditions météorologiques et aux changements de conditions. Écoutez la météo locale avant de partir.
- ▲ Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

Avant de lever l'ancre

- ▲ Faites toujours les vérifications mentionnées dans ce Guide du conducteur.

- ▲ Avant de partir, enregistrez un plan de navigation auprès d'une personne responsable sur la terre ferme.
- ▲ Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant la randonnée. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

Conducteur et passagers

- ▲ Tout utilisateur est responsable d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire votre bateau avec prudence.
- ▲ Ne conduisez jamais une embarcation sous l'influence de la drogue ou de l'alcool; cela peut altérer votre jugement et votre temps de réaction. De plus, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale. Ne permettez qu'à des gens compétents de conduire votre bateau.
- ▲ N'oubliez pas que le soleil, le vent, l'alcool, les drogues, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.
- ▲ Au moins un passager doit savoir conduire le bateau en cas d'incapacité du conducteur.
- ▲ Il n'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, le temps de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

- ▲ Utilisez toujours le cordon de sécurité lorsque vous conduisez le bateau. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.
- ▲ Assurez-vous que toute personne à bord sait nager et remonter sur le bateau à partir de l'eau. Si une personne ne sait pas nager, assurez-vous qu'elle porte un VFI (vêtement de flottaison individuel) en tout temps et prenez des précautions supplémentaires lors de l'embarquement.

Le monoxyde de carbone et la navigation

Brûler des substances qui contiennent du carbone libère du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore qui a le même poids que l'air. C'est pourquoi il peut se répandre à votre insu dans un endroit fermé. Tout appareil servant à brûler des matières à base de carbone sont une source potentielle d'émission de CO. Les moteurs à combustion interne sont une source courante de CO.

Le CO réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène. Quand les tissus manquent d'oxygène, ils meurent. Une exposition prolongée au CO peut causer des dommages cérébraux ou la mort. En grande concentration, il peut causer la mort en quelques minutes. Les effets du CO en moindre concentration sont cumulatifs et peuvent être tout aussi mortels sur de longues périodes.

Voici certains symptômes de l'empoisonnement au CO: les yeux qui piquent ou qui pleurent, le visage rougi, les tempes qui battent, incapacité à penser de façon cohérente, les oreilles qui bourdonnent, un serrement de la poitrine, maux de tête, nausée, vertige, fatigue, vomissements, perte de conscience, convulsions. Si un de ces

symptômes apparaît, soigner immédiatement. Une réaction rapide peut faire la différence entre la vie et la mort.

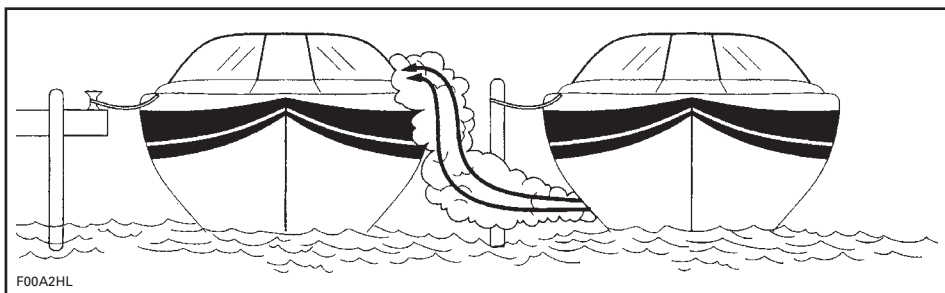
- Évacuer l'endroit et amener la victime à l'air frais.
- Donner de l'oxygène et, si possible, demander une aide médicale.
- Ouvrir tous les abris de toile pour ventiler.
- Rechercher la source de CO et corriger la situation immédiatement.
- Soyez spécialement conscient des sources de CO qui peuvent être à proximité de l'embarcation.

Accumulation de monoxyde de carbone

Voici des exemples de situations où le CO peut s'accumuler dans ou autour de l'embarcation quand elle est à quai, ancrée ou en route. Pour prévenir les blessures ou la mort, familiarisez-vous avec ces exemples et les précautions conseillées.

⚠ AVERTISSEMENT

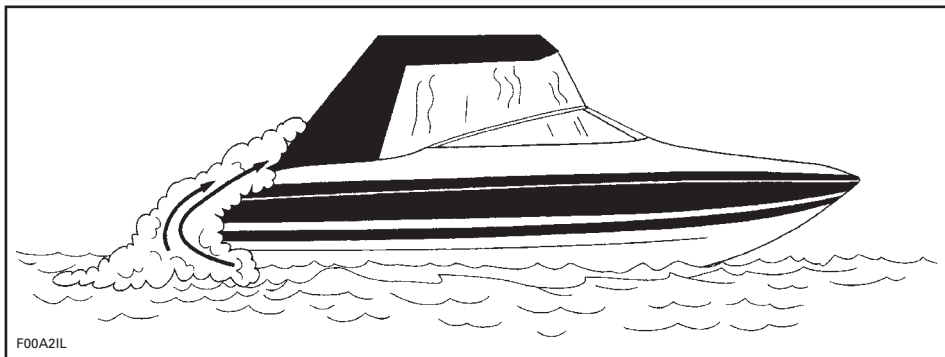
Gaz d'échappement! Les gaz d'échappement d'une génératrice ou de votre ou d'une autre embarcation à quai ou ancrée peuvent émettre du CO toxique qui peut s'accumuler en quantité excessive dans l'embarcation et autour de cette dernière. Attention aux gaz d'échappement de génératrice et du moteur de votre embarcation ou d'une autre à proximité. Lorsque l'embarcation est amarrée ou ancrée ou lors d'une descente en eaux vives, arrêtez le moteur et la génératrice ou assurez autrement une ventilation adéquate pour éviter que le monoxyde de carbone s'accumule dans l'embarcation ou autour de celle-ci, des nageurs et des passagers.



EMBARCATION À PROXIMITÉ

! AVERTISSEMENT

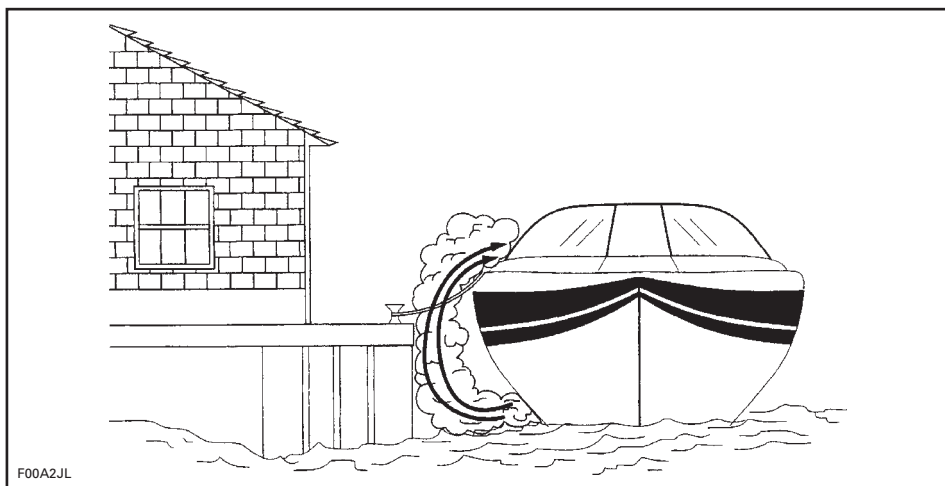
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans les abris de toile, dans le cockpit, autour du tableau, etc.). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le moteur tourne.



EN ROUTE (REFOULEMENT)

En route, la concentration de CO peut augmenter par effet de refoulement. Le refoulement peut être causé par la direction du vent apparent, la vitesse ou une proue trop haute. Pour éviter cette situation et assurer un bon déplacement d'air sur tout le bateau, ouvrir les abris de toile lorsque possible.

Les remises à bateaux, les barrages, les autres embarcations à proximité, les espaces clos et les conditions du vent contribuent à l'accumulation du CO. Le conducteur doit tenir compte que le fonctionnement de l'embarcation, l'amarrage et l'ancrage à proximité d'autres embarcations l'exposent aux dangers du CO. De plus, le conducteur doit être conscient que les gaz d'échappement de son embarcation affectent les autres. Laisser le moteur tourner lorsque l'embarcation est amarrée peut causer l'accumulation de CO dans votre embarcation et dans celles environnantes.



F00A2JL

ESPACE CLOS

Assurer une bonne ventilation. Si le pare-brise ou la cabine est muni d'évents, les ouvrir avant de se mettre en route pour augmenter la circulation d'air et réduire les risques d'accumulation de CO.

⚠ AVERTISSEMENT

Refolement! Dans certaines conditions, les courants d'air peuvent transporter du CO dans le bateau. Sans ventilation adéquate, le CO peut s'accumuler en quantité nocive. Assurer une ventilation adéquate, redistribuer le poids ou ramener l'embarcation de sorte que la proue soit moins haute.

Même avec une embarcation de la meilleure conception et de la meilleure réalisation, dans certaines conditions le CO peut s'accumuler dans les endroits clos ou restreints. Observer régulièrement les passagers pour voir s'ils présentent des symptômes d'empoisonnement au CO.

Détecteur de CO

Il est fortement recommandé d'avoir des détecteurs de CO à bord des embarcations qui ont des abris de toile ou des cabines. Vous pouvez vous les procurer chez votre concessionnaire. Ils doivent être installés et calibrés par des professionnels.

REMARQUE: Un détecteur de CO ne détecte pas les émanations d'essence. Un détecteur d'émanations d'essence ne détecte pas l'accumulation de CO.

NE PAS utiliser votre bateau sans avoir effectué les vérifications suivantes:

Chaque journée sur l'eau

VÉRIFICATION	✓
Assurez-vous que vos passagers, tout comme vous, savent où sont les sorties d'échappement sur le bateau.	
Dites à tous vos passagers quels sont les symptômes de l'empoisonnement au CO et à quels endroits le CO peut s'accumuler.	
Lorsque le bateau est au quai ou ancré avec un autre bateau, gardez à l'esprit les émanations provenant de l'autre embarcation.	
Assurez-vous que l'eau s'écoule de la sortie d'échappement lorsque le ou les moteurs fonctionnent.	
Prêtez attention à tout changement sonore au niveau de l'échappement; un changement pourrait indiquer une défaillance d'un composant du système d'échappement.	
Appuyez sur le bouton d'essai pour vérifier le fonctionnement du détecteur de CO (s'il y a lieu).	

Sports nautiques

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Votre bateau n'est pas conçu pour tirer un paravoile, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisé à ces fins. Utilisez le bateau seulement pour des sports nautiques appropriés et observez ces conseils de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Le «**surf à la traîne**» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

Faire du ski et de la planche nautique ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par un bateau sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre bateau, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque. Il doit y avoir un surveillant à bord pour observer celui qui est à l'eau; cela permet au conducteur de se concentrer sur la conduite du bateau.

Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

⚠ Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.

⚠ Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler. Un gilet de sauvetage de type IV est un VFI approuvé et approprié.

⚠ Un surveillant à bord doit observer la personne qui se fait remorquer et informer le conducteur des signaux qu'elle envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite du bateau.

⚠ Respectez les autres plaisanciers.

⚠ Ne laissez personne pratiquer le «surf à la traîne» derrière votre embarcation. Évitez de tirer tout individu pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.

⚠ S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.

⚠ Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.

⚠ Éteindre le moteur et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.

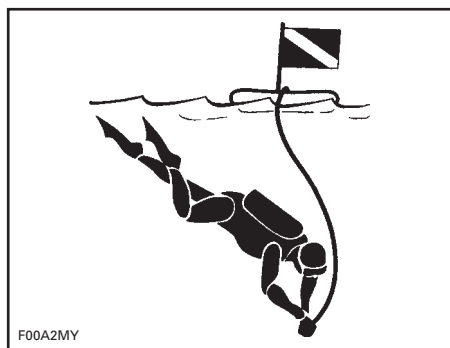
⚠ Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres bateaux, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.

⚠ Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAIGNADE

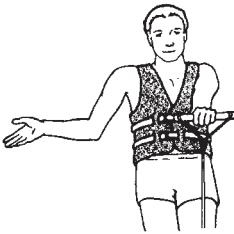
1. Ne faites pas de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces, sans compter qu'elle présente des risques.
2. Ne pas conduire le bateau directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h (25 MPH), un bateau rattrape une personne tombée à l'eau 60 m (200 pi) plus loin en 5 secondes.
3. Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité du bateau, éteindre le moteur et retirer la clé de contact.
4. Se tenir à au moins 45 m (150 pi) d'une bouée de plongée.



BOUÉE DE PLONGÉE

 **AVERTISSEMENT**

Évitez les blessures! Ne laisser personne s'approcher de la turbine ou de la grille d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



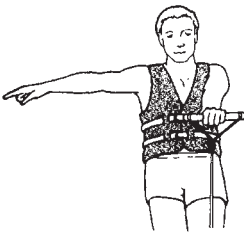
PLUS VITE -
Paume vers le haut.



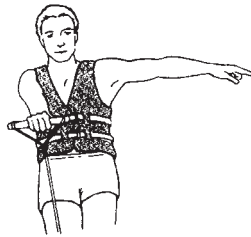
MOINS VITE -
Paume vers le bas.



BONNE VITESSE -
Bras levé - index et pouce
se touchent.



TOURNER À DROITE -
Bras droit allongé.



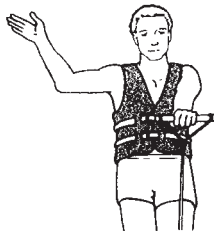
TOURNER À GAUCHE -
Bras gauche allongé.



RETOURNER AU QUAI -
Bras pointé vers l'eau en
faisant des cercles.



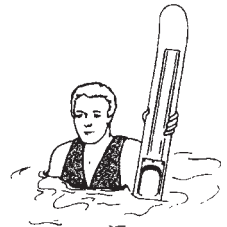
COUPER LE MOTEUR -
Main en travers
de la gorge.



ARRÊTER -
Bras levé, paume
vers l'avant.



TOUT VA BIEN -
APRÈS UNE CHUTE -
Mains jointes
au-dessus de
la tête.



VEZ ME CHERCHER
OU ATTENTION
SKIEUR À L'EAU -
Un ski debout sortant
de l'eau.

F00A2NL

SKI NAUTIQUE — SIGNAUX

Pour plus de renseignements sur le ski nautique, consulter le site Web de Ski nautique Canada au www.waterski.ca.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4.4°C (40°F)), on devrait préférer les VFI qui recouvrent le corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie:

1. Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une embarcation à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
2. Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
3. S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres en attendant les secours. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
4. Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Inspections volontaires

Les fonctionnaires chargés de la navigation dans plusieurs pays ou leurs auxiliaires font des inspections gratuites de votre bateau. Ils en profitent pour vérifier la conformité avec les normes de sécurité et les règles touchant l'équipement de sécurité requis. Vous pouvez vous soumettre volontairement à cette inspection; on vous accordera du temps pour faire les modifications nécessaires sans risque de poursuite. Vérifiez auprès d'une autorité compétente pour plus de renseignements.

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité si les conditions de navigation exigent qu'on en porte.

Le vent, l'eau et la vitesse peuvent faire pleurer les yeux, ce qui embrouille la vision.

Comme propriétaire du bateau, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements locaux pour des renseignements sur l'équipement de sécurité obligatoire.

L'équipement de sécurité exigé par les règlements fédéraux est de rigueur. Il est important que les VFI soient à la taille de ceux qui les portent. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par l'autorité compétente:

- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Extincteur (classe B-1)
- Équipement de détresse (visuel)
- Feux de navigation
- Dispositifs de signalisation sonore (klaxon, avertisseur sonore à air ou sifflet).

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

Vêtements de flottaison individuels (VFI)

Dans plusieurs pays, on exige la présence d'au moins un VFI approuvé dans l'embarcation récréative. Les enfants de moins de 13 ans doivent porter un VFI en tout temps quand le bateau se déplace, sauf quand l'enfant est plus bas que le pont ou qu'il

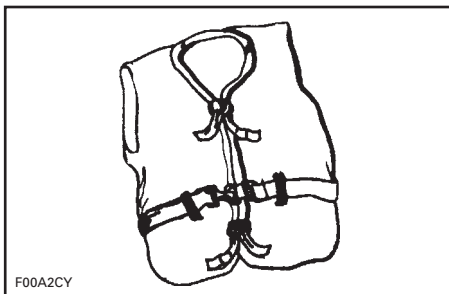
est dans une cabine fermée. Vous ne pouvez vous servir de l'embarcation tant que tous les VFI ne sont pas en état de fonctionner et faciles d'accès; ils doivent comporter un autocollant d'approbation, et être de la taille appropriée pour les passagers (poids et tour de taille indiqués sur le VFI).

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, en conformité avec les règlements locaux, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

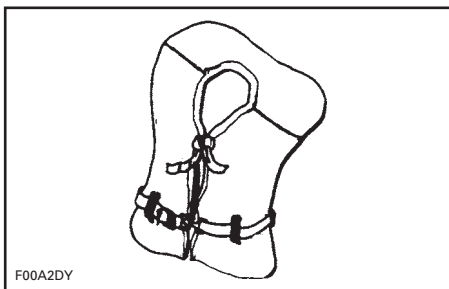
Il y a cinq types de VFI approuvés.

Le **type I** offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



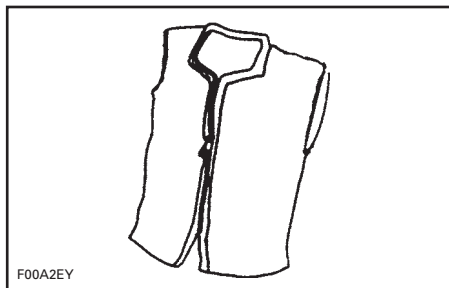
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le **type II** retourne celui qui le porte comme le type I mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



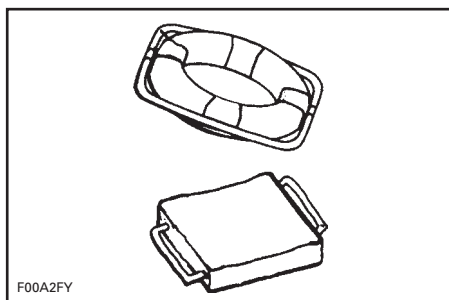
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le **type III** permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale, mais il ne le retourne pas de lui-même. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



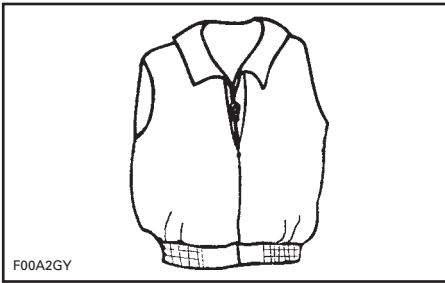
TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

En plus des deux types de VFI mentionnés, il faut avoir un dispositif de flottaison de **type IV**. Le plus courant est le coussin ou la bouée. Elle est conçue pour être lancée à la personne qui est à l'eau, pour qu'elle la tienne jusqu'à ce qu'elle soit récupérée. Ce type de VFI doit toujours être en état et facile d'accès. Il peut cependant être difficile de s'y agripper si les secours mettent du temps à arriver ou en cas d'hypothermie.



TYPE IV — QU'ON LANCE

Le VFI de **type V** doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

À retenir

L'utilité d'un VFI est de contribuer à vous sauver la vie. Pour qu'il puisse vous supporter dans l'eau, il faut qu'il soit de la bonne taille, du bon niveau de flottabilité et en bon état.

- Essayez le VFI et faites les réglages nécessaires pour qu'il soit confortable hors de l'eau et dans l'eau. Si vous êtes le seul à le porter, marquez-le pour le différencier des autres.
- Essayez le VFI dans l'eau pour être sûr qu'il fonctionne. Vous vous familiariserez avec son fonctionnement et cela vous mettra en confiance.
- Montrez aux enfants comment utiliser un VFI et faites-leur essayer dans l'eau. Cela leur montrera à quoi sert un VFI et comment il fonctionne; ils s'y sentiront plus à l'aise s'ils tombent à l'eau.
- Quand le VFI est mouillé, le laisser sécher avant de le ranger. Ne pas le faire sécher devant un radiateur ou une chaufferette. Ranger dans un endroit bien aéré.
- Conserver les VFI loin d'objets coupants pouvant déchirer le tissu ou les coussins de flottaison.
- Pour leur sécurité et pour celle des autres, ceux qui ne savent pas ou peu nager et les petits enfants devraient porter en tout temps un VFI, que le bateau soit immobile ou qu'il avance.

- S'assurer régulièrement que le VFI n'est pas déchiré, que les coussins ne sont pas percés et que les coutures ne sont pas défaites.
- Pour les VFI qui contiennent du kapok: si les enveloppes de vinyle qui contiennent le kapok sont percées, les fibres se satureront d'eau, ce qui leur fait perdre leur flottabilité. Quand le kapok est durci ou trempé, il faut le remplacer, sinon le VFI pourrait ne pas fonctionner quand on en aura besoin.

Extincteurs

Comme propriétaire du bateau, vous devez posséder un extincteur approuvé. Vérifier auprès de l'autorité compétente locale. Les embarcations de moins de 7.9 m (26 pi) doivent avoir à bord un extincteur portatif de classe B-1, à moins qu'elles soient équipées d'un système d'extinction fixe dans le compartiment moteur.

Mettre les extincteurs portatifs dans des endroits faciles d'accès, loin du compartiment moteur. Toutes les personnes à bord doivent connaître leur emplacement et la façon de les utiliser.

REMARQUE: Ne pas essayer un extincteur en projetant un peu de mousse. L'extincteur pourrait ne plus fonctionner lorsque vous en aurez vraiment besoin!

⚠ AVERTISSEMENT

Feu! En cas de feu, n'ouvrez pas le compartiment moteur. Arrêtez le moteur. Déchargez d'un coup tout le contenu d'un extincteur portatif au CO₂ à la base du feu.

Équipement de détresse (visuel)

L'équipement de détresse peut être pyrotechnique ou non. La réglementation défend en tout temps l'utilisation de signaux de détresse visuels sur l'eau, sauf quand une assistance est nécessaire pour éviter que les personnes à bord soient exposées à des

dangers immédiats ou potentiels. Vérifier auprès de l'autorité compétente si on possède l'équipement approprié.

L'équipement doit être approuvé par l'autorité compétente, être en état de marche et être rangé dans un endroit facile d'accès. Noter que les pièces pyrotechniques ne sont valides que pendant une période de 4 ans, à compter de la date de fabrication indiquée sur chaque pièce.

Quand il y a des enfants à bord, il est particulièrement important de bien choisir et d'arrimer l'équipement de détresse.

UTILISATION DE JOUR SEULEMENT
Trois signaux fumigènes orange (un à main et deux flottants) ou un drapeau orange avec carré et cercle noirs.
UTILISATION DE NUIT SEULEMENT
Une lampe de poche S-O-S.
UTILISATION DE JOUR ET DE NUIT
Trois fusées éclairantes à main, à étoiles multiples ou à parachute.

Équipement de détresse (sonore)

REMARQUE: Aucun équipement de détresse sonore ne convient à toutes les situations. Conservez-en divers types à bord.

Les embarcations de moins de 7.9 m (26 pi) doivent être équipées d'un sifflet ou d'un klaxon électrique, ou qui s'active avec la bouche ou la main, pouvant émettre un son de 2 secondes audible à au moins 800 m (0.5 mi).

Voici les signaux standards émis avec un sifflet:

- Un coup prolongé (signal d'avertissement)
- Un coup bref (passez à bâbord)
- Deux coups brefs (passez à tribord)

- Trois coups brefs (moteur en marche arrière)
- Cinq coups ou plus (signal de danger).

Feux de navigation

Les feux de navigation informent les autres embarcations de votre présence et de votre trajet. Si vous naviguez entre le coucher et le lever du soleil, allumez les bons feux de navigation.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recommandons de vous procurer certains articles supplémentaires, dont voici une liste non exhaustive.

Équipement de base

- Lampe de poche
- Lignes d'attrape
- Boussole
- Rame ou pagaie
- Signaux de détresse
- Trousse de premiers soins
- Défenses de quai
- Radio VHF
- EPRIB (radiobalise de localisation)
- Gaffe
- Vêtements de rechange chauds
- Cartes
- Écran solaire
- Câble de remorque
- Ancre et câble de rechange
- Dispositif pour évacuer l'eau (pompe ou écope)
- Réserve d'urgence d'eau potable et de nourriture.

Outils

- Tournevis
- Couteau de poche
- Pincettes

- Ruban électrique
- Clé à molette
- Ruban de toile.

Consultez votre concessionnaire pour des outils additionnels.

Pièces de rechange

- Ampoules
- Fusibles

Consultez votre concessionnaire pour des pièces additionnelles.

PRATIQUES DE NAVIGATION SÉCURITAIRE

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité, de celle de vos passagers et de celle des autres plaisanciers. Tout le monde gagne à se servir de sa tête!

Drogues et alcool

Ne consommez pas d'alcool ou de drogues quand vous conduisez un bateau. Naviguer requiert autant d'attention que conduire une voiture; il faut être attentif et sobre. Conduire un bateau sous l'effet des drogues est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogues ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.



AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers et les autres plaisanciers en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Utilisation sécuritaire

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un bon entretien, faire la *VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION* tel qu'indiqué dans ce Guide du conducteur avant d'utiliser l'embarcation. L'utilisation sécuritaire implique que ni vous, ni vos passagers, ne faites une mauvaise utilisation de l'embarcation.

Il s'agit de faire preuve de jugement en tout temps. Cela inclut, sans restriction:

- Respecter la capacité de charge indiquée sur la plaque de capacité. Répartir la charge sur tout le bateau, de la poupe à la proue, de bâbord à tribord.
- Ne pas dépasser la limite de vitesse. Ne pas naviguer à une vitesse excessive ou inadéquate par rapport aux conditions.
- Ne pas se servir du bateau si les conditions météorologiques ou de la mer excèdent les capacités ou l'expérience du conducteur, ou les limites du bateau ou des passagers.
- S'assurer qu'au moins un passager connaît le fonctionnement du bateau et les aspects sécuritaires en cas d'urgence.
- S'assurer que les passagers et le matériel n'entravent pas la vue ou les mouvements du conducteur.
- Ne pas dépasser la puissance maximale du moteur indiquée sur la plaque de certification du bateau.
- Respecter les instructions des étiquettes d'avertissement et de sécurité qui sont dans le bateau et dans l'environnement immédiat.
- Même si votre bateau peut atteindre une vitesse élevée, il est recommandé de naviguer à grande vitesse que dans les endroits permis et lorsque les conditions sont idéales. Conduire à grande vitesse exige de meilleures habiletés et augmente les risques de blessures.

- En eau peu profonde, faites preuve de prudence et avancez lentement. Entrer en collision avec le fond ou arrêter brusquement peut causer des blessures. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
- Ne pas se servir de la marche arrière pour arrêter. Vous ou vos passagers pourriez être projetés vers l'avant ou éjectés brusquement de l'embarcation.
- Quand on remorque un skieur ou autre, un passager doit surveiller la personne remorquée; ne pas aller plus vite que nécessaire et suivre les recommandations de celui qui surveille. Sauf en cas de nécessité absolue, ne pas prendre de virages brusques ou serrés. Conserver une distance sécuritaire avec les quais, les nageurs, les embarcations, etc.
- Se servir d'une corde de remorquage assez longue et du bon diamètre et s'assurer qu'elle est bien fixée au bateau. Certains bateaux sont, ou peuvent être, équipés d'un poteau de fixation conçu pour le remorquage. Attention, celui-ci pourrait causer des blessures si quelqu'un tombe dessus.

Manoeuvrabilité et remorquage

- Gardez toujours à l'esprit que moins il y a d'accélération, plus l'embarcation est difficile à diriger et qu'on ne peut plus la diriger quand le moteur est éteint. Il faut de l'accélération pour diriger.
- Ne pas surcharger le bateau ou prendre plus de passagers que permis. La surcharge compromet la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance.
- Ne pas ajouter d'accessoires ou d'équipement qui peuvent nuire à la maîtrise du bateau.
- Quand on transporte un passager, qu'on remorque un skieur ou un planchiste, le bateau se comporte différemment, ce qui exige de meilleures aptitudes de la part du conducteur.
- Voir à la sécurité des passagers et des personnes qu'on remorque, et respecter leurs limites.

Sécurité des passagers

- Avant de partir, montrer aux passagers où trouver l'équipement d'urgence et l'équipement de sécurité et comment s'en servir. Tous les occupants devraient porter des souliers antidérapants. Quand le bateau se déplace, les passagers doivent être assis à l'intérieur des lisses de pont. Ne pas laisser les passagers mettre les mains ou les pieds à l'eau. Se servir des poignées et autres dispositifs de sécurité pour éviter de tomber. Ceux qui ne savent pas ou peu nager et les enfants doivent porter un VFI en tout temps. Les règlements fédéraux exigent que les enfants de moins de 13 ans portent un VFI quand le bateau se déplace, à moins qu'ils soient dans une cabine fermée ou plus bas que le pont.
- Ne pas démarrer ou conduire le bateau s'il y a quelqu'un sur la plate-forme de bronzage ou d'embarquement, ou dans l'eau près du bateau. L'eau et les débris projetés par la turbine peuvent causer de graves blessures.

- Avant qu'on démarre le bateau et qu'on navigue, le conducteur et les passagers doivent être bien assis. Indiquer aux passagers d'utiliser les poignées et les ceintures.
- Avec un bateau, accélérer progressivement quand on transporte un passager. Une accélération brusque peut faire perdre l'équilibre ou la prise du passager, qui pourrait se frapper sur le bateau ou être éjecté. Informez vos passagers que vous vous préparez à accélérer et assurez-vous qu'ils peuvent anticiper l'accélération.

Premiers soins

Comme conducteur, vous devriez connaître les techniques de secourisme de base; cela pourrait être utile si les secours sont loin. Il se peut que vous n'ayez pas à faire face à des problèmes plus graves que des coupures mineures ou des blessures causées par des hameçons; il serait malgré tout utile de savoir comment affronter des problèmes plus graves comme les hémorragies, l'hypothermie et les brûlures. De la documentation et des cours de premiers soins sont donnés par la Croix-Rouge.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire un bateau. Les différentes provinces ont des règlements quant à l'âge et aux exigences de compétence des conducteurs. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire un bateau.

RÈGLES DE NAVIGATION

Comme navigateur responsable, vous devez suivre les mêmes règles que sur la route. La conduite d'un bateau est semblable à la conduite d'une voiture. Être un navigateur responsable implique de se conformer à des règles prévues pour prévenir les accidents. Tout comme vous comptez sur le fait que les autres savent ce qu'ils font, les autres comptent sur le fait que vous savez ce que vous faites.

Conduire une embarcation est comparable à conduire sur une route qui n'aurait pas été marquée. Pour éviter les collisions, tous doivent se conformer à des règles préétablies. Ce n'est pas seulement une question de bon sens, c'est la loi!

Vérifiez quels règlements fédéraux et provinciaux s'appliquent au plan d'eau où vous avez l'intention de naviguer. Informez-vous des règles locales. Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation utilisées (comme les bouées et la signalisation).

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer quand la météo est défavorable.

De manière générale, gardez la droite et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les plaisanciers et les objets.

Croisement

Cédez le passage à l'embarcation qui est devant vous, à votre droite. Ne jamais couper la voie devant une embarcation.

Feu ROUGE (céder le passage).

Feu VERT (vous avez la priorité).

Face à face

Gardez la droite.

Dépassement

Donnez la priorité aux autres et restez à l'écart.

Aides à la navigation

Les aides à la navigation, comme la signalisation et les bouées, permettent d'identifier les eaux sécuritaires. Les bouées indiquent s'il faut passer à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée, ou quel couloir prendre. Elles indiquent aussi si vous entrez dans une zone réglementée comme une zone où il est interdit de laisser un gros sillage ou de faire de la vitesse. Elles signalent les dangers ou donnent des renseignements utiles à la navigation. La signalisation peut être sur la rive ou sur l'eau. Elle indique les limites de vitesse, l'interdiction aux embarcations à moteur, les lieux de mouillage (où on peut jeter l'ancre), et d'autres renseignements utiles. (C'est la forme des différents types de signalisation qui donne les indications.)

Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation (comme les bouées et la signalisation) utilisées là où vous avez l'intention de naviguer.

Pour éviter l'abordage

- Pour s'éloigner d'un obstacle, il ne faut pas relâcher l'accélérateur; vous en avez besoin pour diriger l'embarcation.
- Surveillez toujours la présence des plaisanciers, des embarcations et des objets environnants, surtout dans les virages. Soyez attentif aux conditions qui peuvent vous empêcher de bien voir les autres plaisanciers.
- Respectez les droits des plaisanciers ou autres, et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les gens et les objets.

- Ne pas sauter les sillons et les vagues; ne pas naviguer sur la ligne de ressac; ne pas tenter d'arroser les autres avec votre bateau. Vous pourriez surestimer vos capacités ou celles de votre bateau et frapper une embarcation ou des personnes.
- Ce bateau peut faire des virages plus serrés que d'autres. Cependant, à moins d'un danger, ne pas faire de virages serrés à haute vitesse. Il est difficile pour les autres plaisanciers de vous éviter ou de déterminer votre direction quand vous faites ce type de manoeuvre. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés du bateau.
- Comme toute embarcation, ce bateau n'a pas de freins. La distance de freinage dépend de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sécuritaire et peu fréquenté pour vous donner une idée des distances de freinage dans diverses conditions.
- Il peut être nécessaire de maintenir ou d'augmenter sa vitesse pour éviter une collision.

FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence sans plomb, du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol, ou une combinaison des deux. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane recommandé ci-dessous.

AVIS Ne jamais utiliser d'autres carburants ni modifier les rapports. L'utilisation de carburant non recommandé peut nuire à la performance du bateau et endommager des pièces importantes du système d'alimentation et du moteur.

En Amérique du Nord

INDICE D'OCTANE MINIMUM		
(87 (RON + MON)/2)		
(91 (RON + MON)/2)	▼	▼
MOTEURS	91	87
155 ch à aspiration naturelle	—	X
215 ch suralimenté à refroidisseur intermédiaire	X ⁽¹⁾	X
255 ch suralimenté à refroidisseur intermédiaire	X ⁽¹⁾	X

⁽¹⁾ Pour une performance optimale.

Ailleurs qu'en Amérique du Nord

INDICE D'OCTANE MINIMUM		
92 RON		
95 RON	▼	▼
MOTEURS	95	92
155 ch à aspiration naturelle	—	X
215 ch suralimenté à refroidisseur intermédiaire	X ⁽¹⁾	X
255 ch suralimenté à refroidisseur intermédiaire	X ⁽¹⁾	X

⁽¹⁾ Pour une performance optimale.

Pour faire le plein

Être très prudent lorsqu'on fait le plein; suivre la procédure indiquée dans ce Guide du conducteur et à la marina.

Connaître la contenance du réservoir d'essence. Éviter de faire le plein une fois la nuit tombée, sauf dans un endroit bien éclairé. On ne peut pas voir les déversements d'essence dans le noir. Ne pas transporter d'essence de réserve ou des liquides inflammables dans un compartiment de rangement ou dans le compartiment moteur.

AVERTISSEMENT

Suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

1. Arrêter le moteur.
 2. Ne laisser personne demeurer à bord du bateau.
 3. Bien amarrer le bateau au quai de ravitaillement.
 4. Faire fonctionner le ventilateur de cale au moins 5 minutes.
 5. Éteindre le ventilateur de cale, la pompe de cale et tout autre dispositif qui pourrait provoquer une étincelle.
 6. S'assurer que le compartiment moteur ne contient aucune vapeur d'essence, et vérifier si les conduits d'essence présentent des fuites et le boyau des dommages.
- ### AVERTISSEMENT
- Si on décèle des fuites ou une odeur d'essence, ne pas démarrer le moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
7. S'assurer que le couvercle du compartiment moteur est fermé pour empêcher les vapeurs d'essence d'entrer dans le compartiment.

8. Voir à ce qu'il y ait un extincteur à portée de la main.
9. Desserrer le bouchon et l'enlever.



TYPIQUE - BOUCHON DE RÉSERVOIR D'ESSENCE

10. Insérer le bec dans le goulot de remplissage.
11. Faire le plein lentement pour permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant. Attention de ne pas renverser d'essence.
12. Cesser de remplir le réservoir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Ne pas trop remplir.** Bien serrer le bouchon du réservoir.

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Voir à ce que le bateau est de niveau lorsqu'on fait le plein d'essence. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Vérifier régulièrement le système d'alimentation.

REMORQUAGE

Consulter les instructions du fabricant concernant les remorques ou les outils afin d'en connaître la capacité, les principes d'utilisation, l'entretien, les accessoires et la garantie.

S'informer des règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux sujets suivants:

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

REMARQUE: Un système de freinage optionnel pour la remorque est disponible. Communiquer avec Karavan Trailers au www.karavantrailers.com.

Prendre les précautions suivantes lors du remorquage du bateau.

1. Attacher le bateau aux deux oeillets de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'il soit retenu solidement sur la remorque.
2. Enlever le feu de poupe (s'il est installé).
3. S'assurer que le poteau de fixation du câble de ski nautique est abaissé (s'il y a lieu).
4. S'assurer que le couvercle de chaque compartiment de rangement est verrouillé.
5. Recouvrir le bateau d'une bâche Sea-Doo, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, pour prévenir l'entrée de poussière par la ou les ouvertures d'admission d'air.

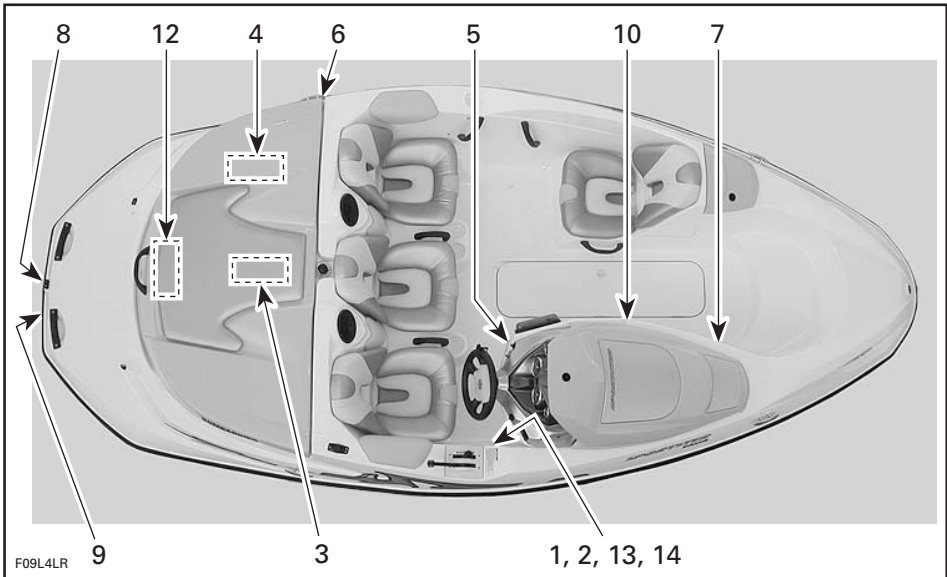
Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

AVIS Toujours s'assurer que le couvercle du compartiment de rangement arrière est fermé et verrouillé **avant** de remorquer le bateau.

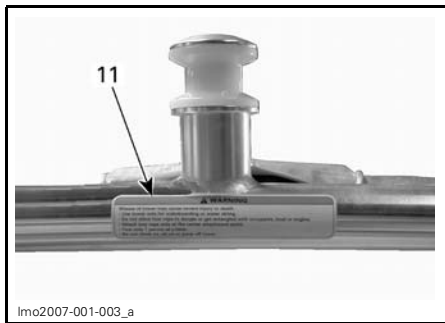
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre bateau. Si elles se décollent ou s'endommagent, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser le bateau.



TYPIQUE



STRUCTURE DE REMORQUAGE — EN
OPTION

⚠ AVERTISSEMENT

Lire les étiquettes d'avertissement et le Guide du conducteur avant d'utiliser le véhicule. Des blessures graves ou même le décès peuvent survenir si ces avertissements sont ignorés ou si on utilise ce bateau sport de façon inappropriée.

La puissance de ce bateau sport peut surpasser de loin celle d'autres embarcations du genre.

- Vérifier le fonctionnement et la position de la direction et des leviers d'accélérateur et de changement de vitesse avant de démarrer le ou les moteurs.
- La maîtrise directionnelle diminue quand on réduit la vitesse et devient nulle si on arrête le moteur.
- Éviter d'éclabousser les gens ou de sauter les vagues.
- Les occupants doivent toujours porter un VFI approuvé et un vêtement protecteur recommandé.
- Ne pas utiliser l'embarcation si les passagers ne sont pas bien assis, s'ils ne se tiennent pas aux poignées de maintien ou si la vue est obstruée. Quand le bateau est en marche, ne permettre aux passagers de s'asseoir que sur l'un des sièges identifiés dans le Guide du conducteur.
- Bien fixer le cordon de sécurité à son VFI.
- Se tenir à bonne distance des autres plaisanciers. Suivre tous les règlements en vigueur.

F13L1UL

ÉTIQUETTE 1

FABRIQUÉ AUX ÉTATS-UNIS BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

CAPACITÉS MAXIMALES

4 PERSONNES OU xxx kg/ xxx lb

PASSAGERS, MATÉRIEL DE xxx kg/ xxx lb

CE BATEAU EST CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA EN VIGUEUR À LA DATE D'HOMOLOGATION

CE CATÉGORIE DE LA CONCEPTION DU BATEAU: C

Imo2008-001-001_fr

ÉTIQUETTE 2

⚠ WARNING / AVERTISSEMENT

CHECKING ENGINE OIL LEVEL

Vehicle must be level to perform verification. Bring engine to normal operating temperature then let idle for 30 seconds. Stop engine, wait for at least 30 sec, and check oil level using the dipstick. Caution: Never let the engine run out of the water without cooling through the flush kit connection as it may damage the engine. Oil may be hot.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DU MOTEUR

Avec la motomarine à niveau et à température normale d'utilisation, laissez le moteur tourner au ralenti 30 secondes. Arrêtez le moteur, attendez au moins 30 sec, et vérifiez le niveau d'huile. Attention: Ne pas laisser tourner le moteur hors de l'eau sans faire circuler de l'eau par le raccord de rinçage. L'huile peut être chaude.

F18L10Y

ÉTIQUETTE 3

⚠ AVERTISSEMENT

- Enlever la batterie du bateau avant de la charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

F13L1MY

ÉTIQUETTE 4

⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs d'essence peuvent exploser, causant des blessures ou le décès. Avant de démarrer le moteur, actionner le ventilateur 5 minutes et vérifier si la calé du compartiment-moteur présente des vapeurs d'essence.

F13L1SY

ÉTIQUETTE 5

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures graves ou le décès en cas d'incendie ou d'explosion

- Arrêter le moteur et maintenir le bateau au niveau avant de faire le plein.
- Ouvrir lentement le bouchon du réservoir d'essence pour libérer la pression.
- Éviter de trop remplir.
- Vérifier régulièrement si le système d'alimentation présente des fuites.
- Utiliser une essence ordinaire sans plomb et vérifier le niveau d'huile.

F13L1NY

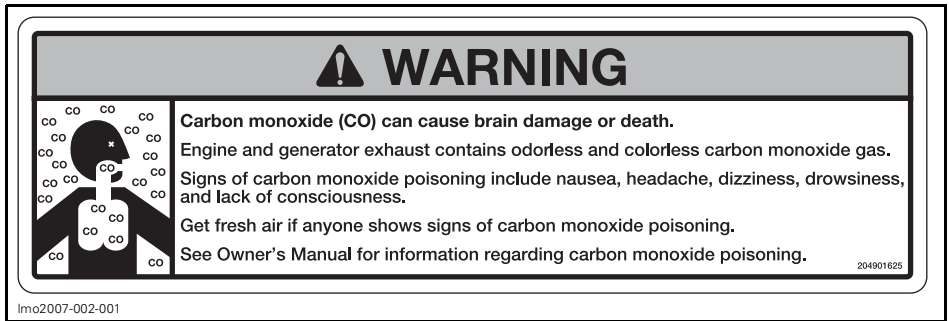
ÉTIQUETTE 6



ÉTIQUETTE 7



ÉTIQUETTE 8



ÉTIQUETTE 9



ÉTIQUETTE 10

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation inadéquate de la structure de remorquage peut entraîner des blessures graves ou le décès.

- N'utiliser la structure que pour pratiquer la planche ou le ski nautique.
- Éviter que le câble de remorquage ne pende ou ne s'entremêle aux occupants, au bateau ou au moteur.
- Ne fixer le câble de remorquage qu'au point de fixation central.
- Ne remorquer qu'une personne à la fois.
- Ne pas monter ou s'asseoir sur la structure ni sauter à partir de celle-ci.

F13L1PL

ÉTIQUETTE 11: STRUCTURE DE REMORQUAGE — EN OPTION

BRP US Inc.

EMISSION CONTROL INFORMATION

This vehicle is certified to operate on unleaded gasoline and conforms to 20XX U.S. EPA & CALIFORNIA EMISSION regulations for marine SI engines.

BRP US Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTI-POLLUTION

Ce véhicule est certifié pour fonctionner à l'essence sans plomb et il répond aux normes 20XX de l'EPA des É.-U. & RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES pour les moteurs marins à étincelles (SI).

Engine family	XXXX	Famille de moteur
FEL	XX g/kW-hr HC+NOx	Limite des émissions de la famille
Engine displacement	XXX cc	Cylindrée
Exhaust emission control system:		Système de contrôle des Émissions
Spark plug type	NGK	Type de bougie
Spark plug gap	XX mm	Écartement des électrodes
Power	XX kw	Puissance

SEE OPERATORS GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS.

VOIR MANUEL DE L'OPÉRATEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS DE MAINTENANCE.

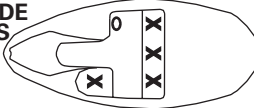
smo2006-002-014_a

ÉTIQUETTE 12

ARRANGEMENT DES PLACES EN FAISANT ROUTE

MAXIMUM DE PERSONNES

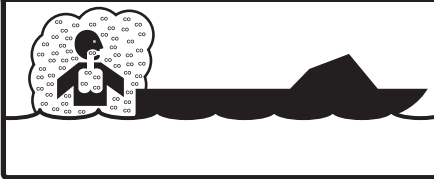
4



F09L5ZY

ÉTIQUETTE 13

⚠ DANGER



Carbon monoxide (CO) can cause brain damage or death.

Engine and generator exhaust contains odorless and colorless carbon monoxide gas.

Carbon monoxide will be around the back of the boat when engines or generators are running.

Move to fresh air if you feel nausea, headache, dizziness, or drowsiness.

204901626

lmo2007-002-002

ÉTIQUETTE 14

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Il est primordial de vérifier le bateau avant de l'utiliser. Avant de démarrer, s'assurer que les commandes principales, les dispositifs de sécurité et les composants mécaniques fonctionnent bien. À défaut de se conformer aux opérations ci-dessous, de graves blessures ou le décès pourraient survenir. Apporter tout le matériel de sécurité prescrit par les règlements locaux.

Pour obtenir plus de détails concernant ces éléments, consulter les sections concernées.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et débrancher la clé de la borne du DESS avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer le bateau seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

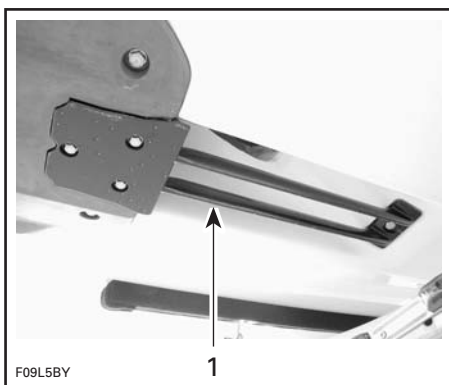
RÉSUMÉ		
ÉLÉMENT	OPÉRATION	✓
Coque	Vérifier si elle est endommagée. S'assurer que le bouchon de vidange est installé.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Batterie	Vérifier la solidité des câbles et des courroies.	
Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie	S'assurer qu'il est à «ON».	
Feux de navigation	Vérifier le fonctionnement.	
Réservoir d'essence	Remplir.	
Compartiment moteur	Vérifier s'il y a des fuites ou une odeur d'essence. Vérifier les composants des systèmes d'alimentation et d'échappement.	
Extincteur	Inspecter l'état et la fixation.	
Direction	Vérifier le fonctionnement.	
Systèmes d'accélérateur et de changement de vitesse	Vérifier le fonctionnement.	
Borne DESS et interrupteur de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	
Équipement de navigation sécuritaire obligatoire	S'assurer que tout l'équipement de sécurité est à bord.	
Couvercles des compartiments de rangement	S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.	
Niveau d'huile du moteur	Vérifier le niveau et ajouter de l'huile au besoin.	
Niveau de liquide du système de refroidissement	Vérifier le niveau et ajouter du liquide au besoin.	
Structure de remorquage	Vérifier la solidité des points de fixation des attaches.	

Coque

S'assurer que la coque n'est ni fissurée ni endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, coquillages et autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou la turbine. Nettoyer au besoin. Si des débris résistent au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.



TYPIQUE

1. Vérifier cette région

Vérifier les rebords de l'hélice. Vérifier s'ils présentent des entailles qui auront pour effet de réduire grandement la performance.

Cale

S'il y a de l'eau dans la cale, mettre la pompe en marche pour la vider.

Le bateau étant sur la remorque, dévisser les bouchons de vidange, immobiliser les roues et soulever légèrement la proue avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) pour que l'eau puisse s'écouler de la cale.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre le bateau à l'eau.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier si les câbles sont bien fixés à leur borne et si les brides ou les attaches sont en bon état. Ne pas charger la batterie lorsqu'elle est installée dans le compartiment moteur.

Réservoir d'essence

Vérifier les brides ou les attaches du réservoir d'essence.

Vérifier si les composants du système d'alimentation présentent des fuites ou une odeur d'essence.

Mettre le bateau de niveau et remplir le réservoir d'essence.

Huile à moteur

Vérifier le niveau d'huile et remplir le réservoir au besoin, comme l'indique la section *ENTRETIEN*.

Compartiment moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur lorsqu'il y a des fuites ou des odeurs d'essence. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement quand le moteur est chaud.

Extincteur

S'assurer que l'extincteur est plein, en bon état et bien fixé.

Direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction n'est pas entravée. Lorsque le volant est centré, la tuyère de turbine devrait être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le volant.

AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du volant et de la tuyère de direction avant de démarrer le moteur.

Accélérateur

Vérifier si le levier d'accélérateur se déplace sans entrave.

AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier d'accélérateur avant de démarrer le moteur.

Système de changement de vitesse

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier sélecteur est en marche avant, le déflecteur doit être levé au maximum. Lorsque le levier est au point mort, le déflecteur doit être au centre. Lorsque le levier est en marche arrière, le déflecteur doit être abaissé complètement.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se verrouille.

Pour vérifier si le déflecteur de marche arrière se verrouille, mettre le levier sélecteur en position de MARCHE AVANT.

Tirer le déflecteur vers l'arrière.

Le déflecteur est verrouillé s'il demeure levé.

AVIS Si le déflecteur ne demeure pas levé lorsque le levier sélecteur est en MARCHE AVANT, cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Borne du DESS et interrupteur de démarrage/d'arrêt du moteur

S'assurer que les interrupteurs fonctionnent bien.

AVERTISSEMENT

Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on appuie sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt ou qu'on débranche la clé de la borne du DESS, cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Ne remettre le bateau en marche qu'après avoir vérifié toutes les commandes et s'être assuré qu'elles fonctionnent bien.

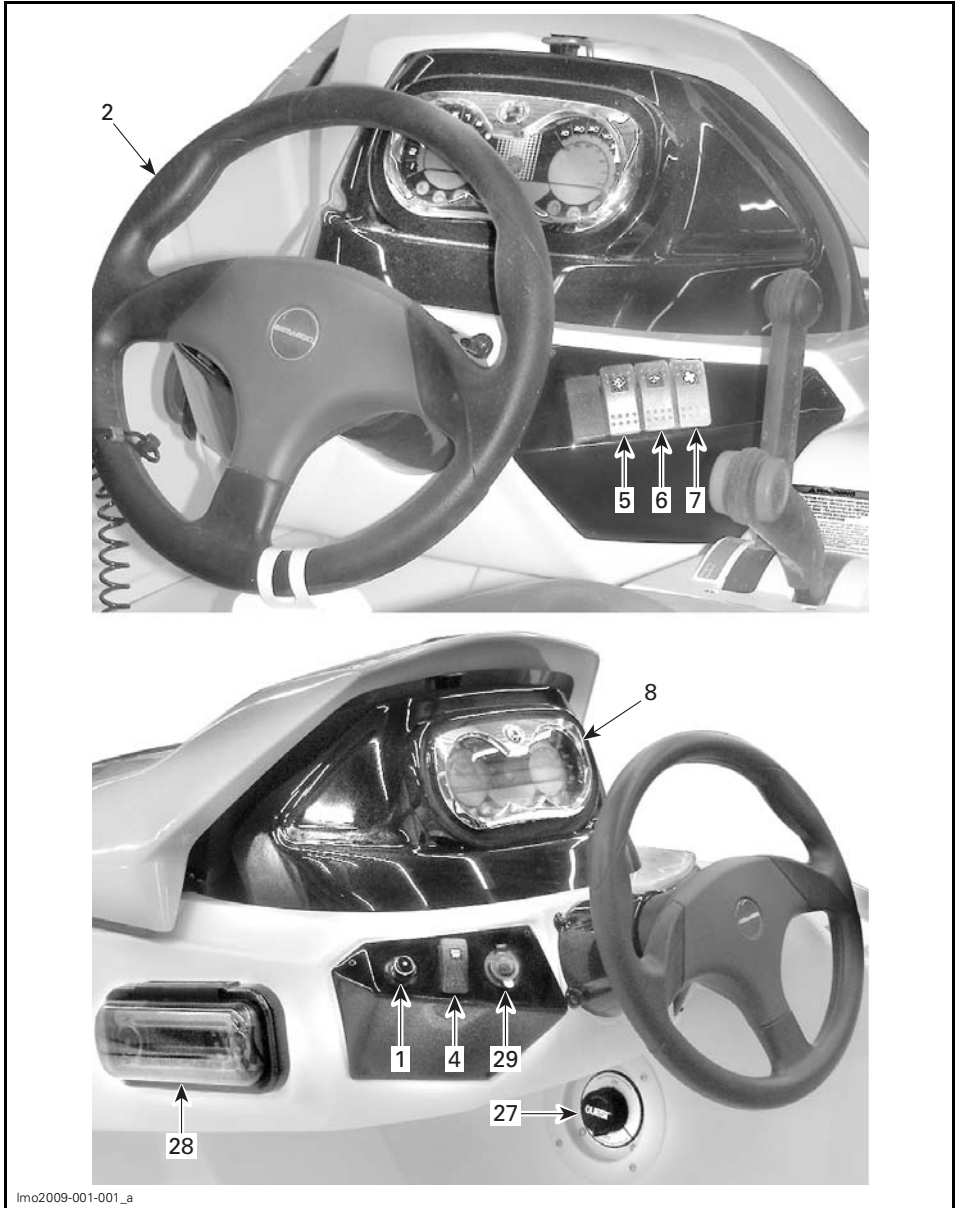
Couvercles des compartiments de rangement

S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

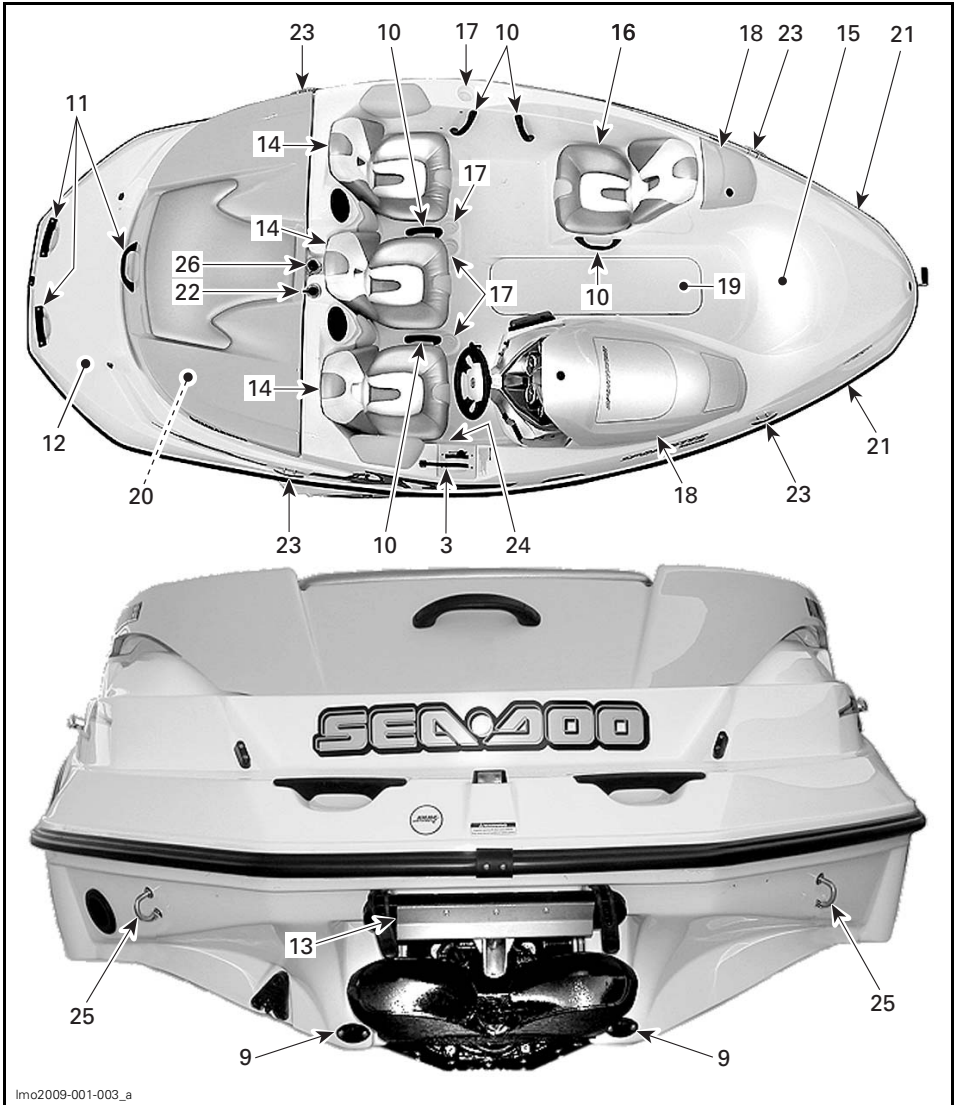
COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT

REMARQUE: Quelques-uns de ces éléments ne se trouvent pas sur certains modèles ou sont en option. Dans ces cas, on n'a pas indiqué les numéros de référence dans les illustrations.



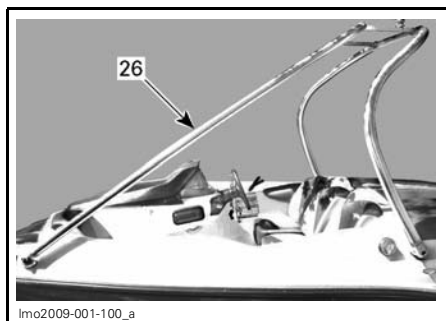
lmo2009-001-001_a

VUE DU COCKPIT



lmo2009-001-003_a

TYPIQUE



TYPIQUE - EN OPTION

1) Borne du DESS (interrupteur d'arrêt du moteur)

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser le cordon de sécurité lorsqu'on conduit le bateau afin d'éviter que celui-ci se mette en route sans son conducteur et pour réduire les risques de blessures ou de décès. Enlever la clé DESS lorsque le véhicule est arrêté afin d'éviter tout démarrage accidentel.

Pour que le moteur puisse démarrer, la clé DESS doit être bien branchée à la borne du système de sécurité à encodage numérique (DESS^{MC}).

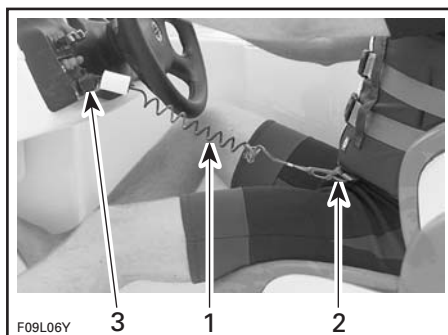
Deux courts bips se feront entendre, ce qui signifie que le système est prêt pour le démarrage du moteur. Si on ne peut démarrer le moteur, voir la section *CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour connaître la signification des signaux.

Le moteur s'arrête lorsqu'on débranche la clé de la borne du DESS.

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacer tout de suite la clé DESS si elle est lâche ou ne tient plus sur la borne du DESS.

Toujours fixer le cordon au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur, puis brancher la clé à la borne du DESS avant de démarrer le moteur.



TYPIQUE

1. Cordon de sécurité
2. Fixer le cordon au VFI
3. Brancher la clé à la borne du DESS

⚠ AVERTISSEMENT

Le contrôle directionnel est diminué en décélération et nul lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever la clé DESS lorsque le bateau n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas lubrifier la borne du DESS.

⚠ AVERTISSEMENT

Bien qu'il soit possible d'arrêter le bateau en appuyant sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt, il est recommandé de débrancher la clé DESS lorsqu'on arrête le moteur.

Autres renseignements sur le système de sécurité à encodage numérique (DESS)

La clé DESS contient un circuit électronique qui renferme un numéro de série unique.

Pour faire programmer des clés DESS supplémentaires pour votre bateau, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Lorsqu'on arrête le moteur avec l'interrupteur de démarrage/d'arrêt pendant que la clé est encore branchée à la borne du DESS, on peut redémarrer n'importe quand; il suffit d'appuyer sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt pendant que le système est encore sous tension (environ 10 minutes). Après cet intervalle, on doit enlever et replacer la clé sur la borne du DESS.

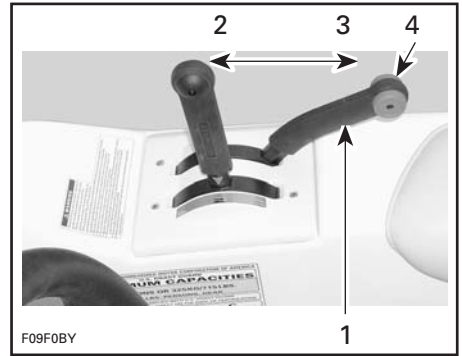
2) Volant

Le volant commande la direction du bateau. Quand on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau se dirige vers la droite et quand on le tourne dans le sens contraire, le bateau se dirige vers la gauche.

3) Levier d'accélérateur/levier sélecteur

Levier d'accélérateur

Le bateau accélère lorsqu'on pousse le levier vers l'avant. Lorsqu'on ramène complètement le levier, le moteur revient au ralenti et le bateau s'arrête graduellement grâce à la résistance de l'eau.



TYPIQUE

1. Levier d'accélérateur
2. Augmente la vitesse
3. Diminue la vitesse
4. Position de régime de ralenti

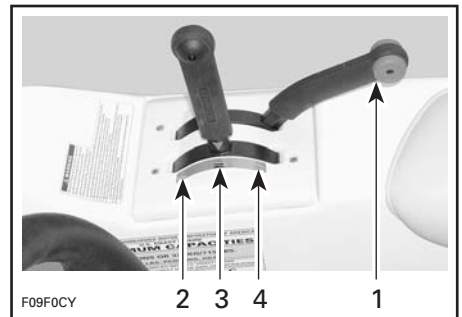
Levier sélecteur

Ce levier a trois positions:

- Marche avant
- Point mort
- Marche arrière.

Pour changer de vitesse, ramener le levier d'accélérateur complètement à la position de ralenti.

Pour démarrer le moteur, mettre le levier sélecteur au point mort.



TYPIQUE

1. Ramener le levier d'accélérateur à la position de ralenti (vers l'arrière) pour changer de vitesse
2. Marche avant
3. Point mort
4. Marche arrière

AVIS Ne pas forcer le levier. S'assurer que le levier d'accélérateur est à la position de ralenti.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser le levier sélecteur seulement lorsque le moteur tourne au ralenti et que le bateau est complètement arrêté.

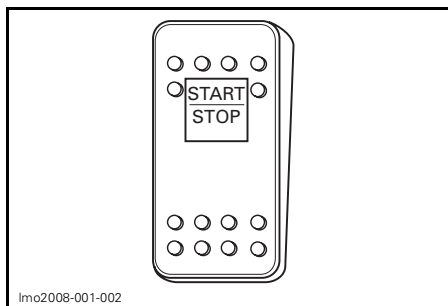
⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on recule en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni aucune personne, notamment un enfant, derrière le bateau.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime en marche arrière.

4) Interrupteur de démarrage/d'arrêt

Ce bouton-poussoir a deux fonctions: démarrer et arrêter le moteur.



lmo2008-001-002

INTERRUPTEUR DE DÉMARRAGE/D'ARRÊT

Démarrage

⚠ AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Le CO peut être nocif ou mortel si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le ou les moteurs tournent.

Le levier sélecteur doit être au point mort et la clé sur la borne du DESS pour que le moteur puisse démarrer.

Pour démarrer le moteur, appuyer sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt et le relâcher dès qu'il démarre.

Arrêt

⚠ AVERTISSEMENT

Bien qu'il soit possible d'arrêter le moteur avec l'interrupteur de démarrage/d'arrêt, il est fortement recommandé de retirer plutôt la clé DESS. Adopter cette bonne habitude dès le début.

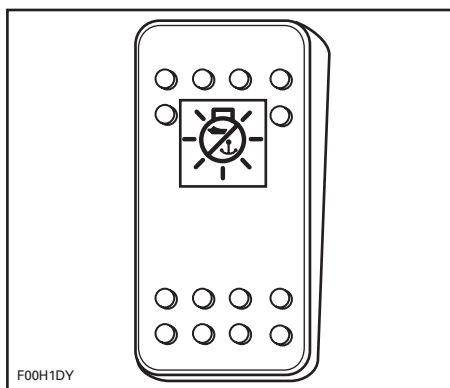
Quand on appuie sur l'interrupteur, le moteur s'arrête s'il est en marche.

⚠ AVERTISSEMENT

Il n'y a pas de contrôle directionnel lorsque le moteur est arrêté.

5) Interrupteur des feux de navigation

Cet interrupteur a trois positions: «NAV», «OFF» et «ANC».



INTERRUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION

«ANC»: Allume le feu de mouillage lorsque le bateau est ancré. Seul le feu arrière est allumé.

«OFF»: Éteint tous les feux.

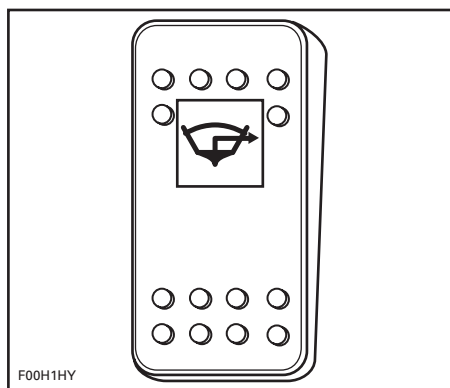
«NAV»: Allume les feux de poupe et de poupe en plus d'éclairer l'indicateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil ou lorsque la visibilité est réduite. S'assurer que le feu de poupe est installé. Voir le passage *DOUILLE DE FEU DE POUPE* pour en connaître l'emplacement et les instructions d'installation.

6) Interrupteur de la pompe de cale

Cet interrupteur a deux positions: «OFF» et «ON».



INTERRUPTEUR DE LA POMPE DE CALE

Mettre l'interrupteur à «ON» pour activer manuellement la pompe de cale (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Mettre l'interrupteur à «OFF» une fois l'opération terminée.

AVIS Ne pas utiliser la pompe trop longtemps si la cale est sèche, car la batterie s'épuisera et la pompe subira des dommages.

La pompe de cale peut fonctionner sans que la clé soit branchée à la borne du DESS.

AVIS Toujours arrêter la pompe lorsque la cale est sèche ou avant d'accélérer. La pompe de cale passera en mode automatique.

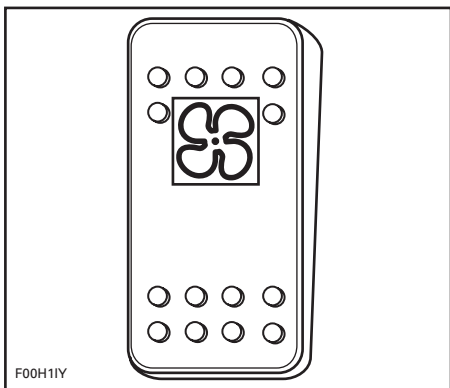
Pompe de cale automatique

La pompe automatique évacue l'eau de la cale. Une sonde de niveau d'eau détecte l'eau, ce qui met la pompe en marche. Lorsque toute l'eau est évacuée, la pompe s'éteint automatiquement. Ce mode automatique fonctionne en tout temps, que la clé soit branchée ou non à la borne du DESS et que le moteur soit ou non en marche.

AVIS Si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF» lorsque le bateau est amarré, la pompe de cale automatique se mettra en marche si le niveau d'eau augmente dans la cale.

7) Interrupteur du ventilateur de cale

Cet interrupteur a deux positions: «OFF» et «ON».



INTERRUPTEUR DU VENTILATEUR DE CALE

Lorsqu'on actionne l'interrupteur, le ventilateur aère le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs de carburant peuvent exploser, ce qui peut causer des blessures ou un décès. Toujours faire fonctionner le ventilateur au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace pas l'odorat pour détecter les vapeurs d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur lorsqu'il y a des fuites ou des odeurs d'essence. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

REMARQUE: Si on utilise le ventilateur de cale pendant une période prolongée et que le moteur n'est pas en marche, la batterie risque de se décharger.

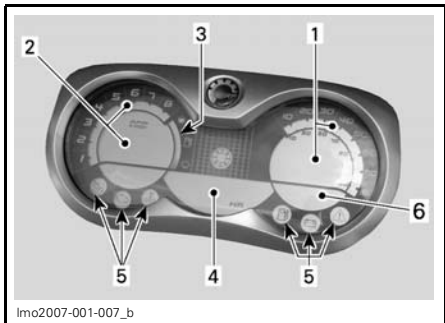
Arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.

8) Indicateur multifonctionnel

Il s'agit d'un cadran multifonctions qui fournit au conducteur des renseignements utiles en temps réel en anglais, français ou espagnol. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour le réglage de la langue.

Au démarrage, l'affichage à cristaux liquides et les voyants demeurent allumés 3 secondes à chaque activation de l'indicateur multifonctionnel (lorsqu'on installe la clé DESS). De cette façon, le conducteur peut s'assurer de leur bon fonctionnement.

REMARQUE: L'indicateur s'éclaire dès qu'on allume les feux de navigation.



1. Indicateur de vitesse
2. Tachymètre
3. Niveau d'essence
4. Affichage d'information
5. Voyants
6. Affichage de la température de l'eau

Indicateur de vitesse

Indique la vitesse du bateau en milles à l'heure (MPH) ou en kilomètres à l'heure (km/h).

Tachymètre

Indique le nombre de rotations du moteur par minute (tr/mn). Multiplier ce nombre par 1000 pour obtenir le véritable régime du moteur.

Niveau d'essence

Indicateur à barres qui affiche la quantité d'essence dans le réservoir pendant l'utilisation du bateau.

Affichage d'information

Boussole

Affiche les points cardinaux pour indiquer l'orientation du bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la boussole qu'à titre indicatif. Elle ne doit pas être utilisée pour la navigation.

Totalisateur d'heures (HR)

Affiche la durée d'utilisation du bateau en heures.

Affichage de la température de l'eau

Affiche la température de l'eau dans laquelle on navigue en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Affichage de la profondeur de l'eau

Indique la profondeur de l'eau sous la coque de 0 à 50 m (0 à 170 pi).

REMARQUE: Dans certaines conditions, il se peut que l'échosondeur n'affiche pas la profondeur. Le fonctionnement de l'échosondeur dépend des conditions d'utilisation.

Codes

L'indicateur multifonctionnel comprend une zone d'affichage où clignote un message dans une des situations suivantes. Les abréviations entre parenthèses représentent les codes affichés.

(H-TEMP)

Surchauffe du moteur ou du système d'échappement.

AVIS Si l'avertisseur sonore retentit continuellement, arrêter le moteur **dès que possible**.

Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier les niveaux d'huile et de liquide de refroidissement; en ajouter au besoin. Voir la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Si le moteur continue de surchauffer, voir la rubrique *LE MOTEUR SURCHAUFFE* dans la section *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

(HUILE)

Pression d'huile du moteur basse ou élevée.

Vérifier le niveau d'huile dès que possible.

Si le voyant reste allumé, communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

AVIS Ne jamais faire tourner un moteur qui manque d'huile, sinon celui-ci sera gravement endommagé.

(12V FAIBLE)

Faible tension de la batterie.

Avant que la batterie devienne trop faible pour faire démarrer le moteur, le voyant de **tension élevée/faible de la batterie** va s'allumer.

Lorsque le voyant s'allume, il faut cesser immédiatement d'utiliser tout accessoire électrique et démarrer le moteur pour recharger la batterie.

(12V HAUT)

Tension élevée de la batterie.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

(GAZ)

Bas niveau d'essence.

Remplir le réservoir dès que possible.

(ENTRET)

Rappel d'entretien.

REMARQUE: Quand il faut inspecter le bateau, le message ENTRET (entretien) clignote. Votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo l'effacera après l'entretien.

(VER MOT)

Vérifier le moteur.

REMARQUE: Quand une panne survient, ce système produit des codes de panne numériques (P-XXXX) qui s'affichent sur l'indicateur multifonctionnel. En cas de panne, on peut communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo, qui pourra fournir la description des codes et aider à diagnostiquer les pannes.

(CAPTEUR)

Panne de la sonde (équipement électronique du bateau).

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

(CLE)

Clé DESS non valide.

Indique qu'on n'utilise pas la bonne clé DESS. Utiliser la clé qui convient au bateau.

(CLE APP)

La clé d'apprentissage DESS est active.







Autres renseignements

Selon le type de panne, un avertisseur retentit et un voyant clignote pour attirer l'attention du conducteur.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo quand un de ces messages s'affiche, à l'exception des messages de bas niveau de liquide qui nécessitent simplement qu'on refasse le plein.

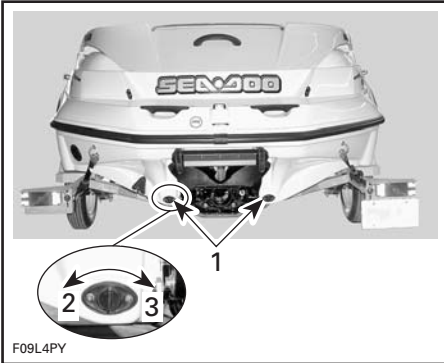
Voyants

REMARQUE: Pour plus de renseignements sur les messages, voir la section *CODES* plus haut.

	Basse pression d'huile (HUILE)
	Vérification du moteur (VER MOT)
	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement (H-TEMP)
	Bas niveau d'essence (GAZ)
	Tension élevée ou faible de la batterie (12 V HAUT/FAIBLE)
	Rappel d'entretien (ENTRET)

9) Bouchons de vidange de la cale

Le bateau étant sur la remorque, dévisser les bouchons de vidange, placer des cales sous les roues et soulever légèrement la proue avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) pour que l'eau puisse s'écouler de la cale.



TYPIQUE

1. Bouchons de vidange
2. Desserrer
3. Serrer

10) Poignées de maintien

Les poignées de maintien offrent une bonne prise aux passagers.

Malgré ces poignées, ne jamais s'adonner à des manœuvres pouvant éjecter un passager ou le conducteur.

AVIS Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

Pour savoir où sont les poignées de maintien, se reporter aux illustrations au début de cette section.

11) Poignées de maintien arrière

Ces poignées offrent une bonne prise pour monter à bord du bateau.

AVIS Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

12) Plate-forme d'embarquement

Cette surface antidérapante facilite l'embarquement à l'arrière du bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer ni faire fonctionner le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme. Utiliser la plate-forme d'embarquement seulement lorsque le moteur est arrêté. Se tenir à l'écart du jet et de la grille d'admission.

13) Échelle



TYPIQUE

1. Échelle rétractable

L'échelle est située sous la plate-forme d'embarquement. Elle aide à remonter à bord du bateau.

⚠️ AVERTISSEMENT

Le moteur devrait être arrêté lorsqu'on utilise l'échelle. Se tenir à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission. Une personne à la fois sur l'échelle. L'échelle ne doit jamais servir à tirer ni à remorquer le bateau, à plonger, à sauter à l'eau, à embarquer sur le bateau s'il n'est pas à l'eau ni pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.

Tirer les attaches pour déverrouiller l'échelle.



TYPIQUE

1. Attaches

Glisser l'échelle vers l'arrière, puis pousser vers le bas.



TYPIQUE — ÉCHELLE ABAISSÉE

Pour ranger l'échelle, la lever à l'horizontale, la glisser vers l'avant puis remettre l'attache en place.

14) Sièges

Tous les occupants devraient être assis pendant une randonnée.

⚠️ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir sur le rebord ni se tenir debout lorsque le bateau est en marche. En eau agitée, utiliser les poignées de maintien et les sièges.

15) Marche d'embarquement avant

Cette marche est située à l'avant du bateau.

⚠️ AVERTISSEMENT

Attention aux blessures graves ou fatales. Ne pas s'asseoir à cet endroit lorsque la vitesse excède 8 km/h (5 MPH).

16) Siège de l'observateur

Situé à bâbord, ce siège orienté vers l'arrière est à l'intention de l'observateur lorsqu'on tire un skieur ou tout autre accessoire de sport nautique.

Utiliser les poignées de maintien au besoin.

⚠️ AVERTISSEMENT

Il faut toujours un observateur lorsqu'on tire un skieur ou tout autre accessoire de sport nautique; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

17) Porte-gobelets

Ils sont très pratiques pour y mettre des boissons non alcoolisées.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne consommer aucune boisson alcoolisée à bord du bateau. Ne laisser aucune bouteille, canette, etc., dans les porte-gobelets lorsque le bateau circule à haute vitesse ou en eau agitée.

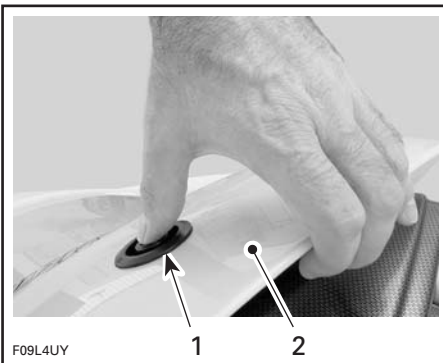
18) Compartiment de rangement avant

Ce compartiment étanche comporte une serrure et un panier amovible. Le panier est l'endroit idéal pour ranger des bougies de rechange, une trousse de premiers soins, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le compartiment de rangement est ouvert.

Enfoncer le bouton pour déverrouiller le couvercle du compartiment de rangement. Soulever le couvercle jusqu'à la limite du dispositif de retenue. Le couvercle demeurera dans cette position en eau calme.



F09L4UY

1

2

TYPIQUE

1. Enfoncer le bouton
2. Soulever

Le compartiment avant côté conducteur contient un logement permettant d'entreposer un extincteur approuvé.

L'extincteur (vendu séparément) doit être bien fixé dans son logement.

Conserver le Guide du conducteur dans un sac étanche à bord du bateau en tout temps.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas retirer le panier pour obtenir plus d'espace de rangement. Des composants peuvent s'entremêler et entraîner de sérieux problèmes de fonctionnement.

Abaisser le couvercle pour relâcher le mécanisme, puis le descendre lentement. Enfoncer solidement le couvercle pour le verrouiller dès qu'il parvient au verrou.

Vérifier régulièrement la solidité de la goupille de verrouillage du couvercle de rangement. La serrer au besoin, et s'assurer que le verrouillage est efficace.



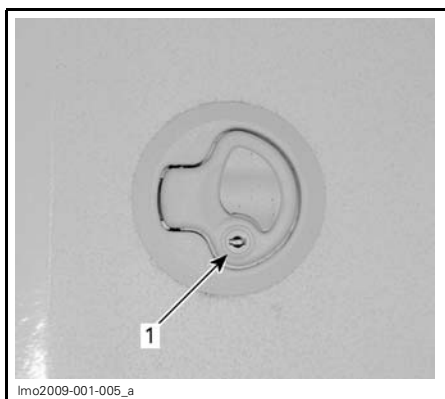
F09L4VY

TYPIQUE — COMPARTIMENT DE RANGEMENT DU SIÈGE DE L'OBSERVATEUR

19) Compartiment de rangement du pont

Le compartiment de rangement verrouillable du pont est l'endroit idéal pour remiser des skis nautiques, des avirons, l'ancre et sa corde, etc.

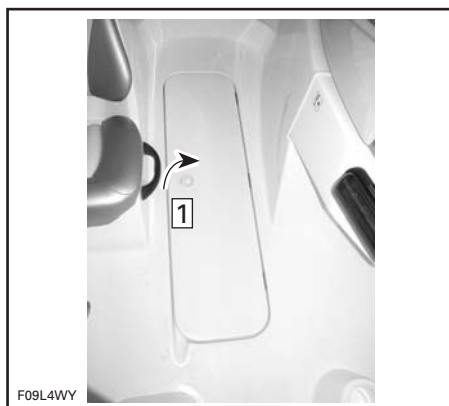
Utiliser la clé pour déverrouiller le compartiment.



1. Verrou

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le compartiment de rangement est ouvert.



TYPIQUE

Étape 1: Tirer le verrou et soulever le couvercle

Soulever la bague de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle jusqu'à ce qu'il soit arrêté par le ressort.

Une fois complètement ouvert, le couvercle reste dans cette position lorsque le bateau est en eau calme.

Pour fermer le couvercle, appuyer légèrement sur le côté du ressort pour le déclencher, puis abaisser le couvercle.



TYPIQUE

1. Appuyer légèrement ici pour déclencher le ressort

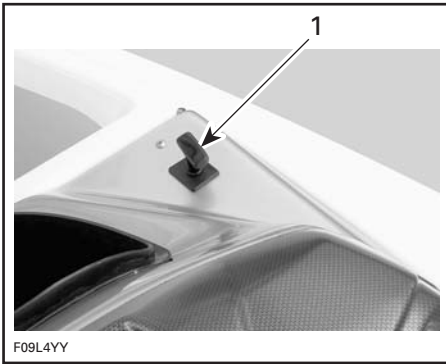
Le verrouiller s'il y a lieu.

20) Compartiment de rangement arrière

Ce compartiment est très pratique pour remiser de gros objets. C'est l'endroit idéal pour ranger des vêtements de flottaison individuels (VFI) supplémentaires, des serviettes, de la nourriture, etc.

Tirer sur la poignée située sous le couvercle du compartiment de rangement avant pour libérer le couvercle du compartiment moteur. Ouvrir doucement jusqu'à ce qu'il s'arrête.

L'amortisseur complétera l'ouverture et empêchera le couvercle de se refermer.



F09L4YY

TYPIQUE

1. Tirer sur la poignée

Panier de rangement

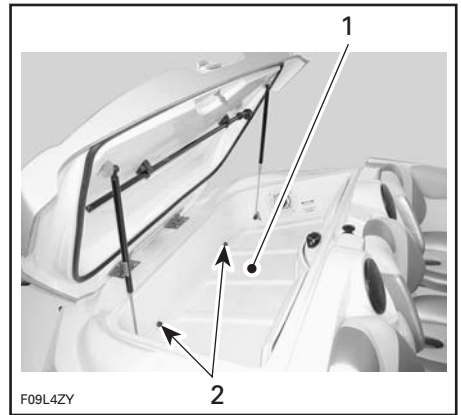
AVIS Pour ne pas endommager le panier de rangement, son contenu ne doit pas excéder le POIDS LIMITE de 22.5 kg (50 lb).

On peut enlever le panier de rangement pour accéder au compartiment moteur. Prendre la poignée et soulever le panier vers l'arrière jusqu'à ce que les points d'ancrage se libèrent.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le panier de rangement est soulevé ou retiré, ne pas toucher aux pièces électriques quand on démarre le moteur ou quand celui-ci tourne. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ou la cale.

Pour remettre le panier de rangement en place, le placer sous ses points d'ancrage, l'abaisser doucement puis pousser vers le bas pour le verrouiller.



F09L4ZY

TYPIQUE

1. Panier du compartiment de rangement arrière
2. Panier sous ses points d'ancrage

Pour le verrouiller, fermer énergiquement le couvercle du compartiment de rangement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le compartiment de rangement arrière est ouvert.

21) Feux de proue

Il s'agit de feux obligatoires rouge et vert. Consulter le paragraphe *INTERRUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION* plus haut dans cette section.

22) Douille de feu de poupe

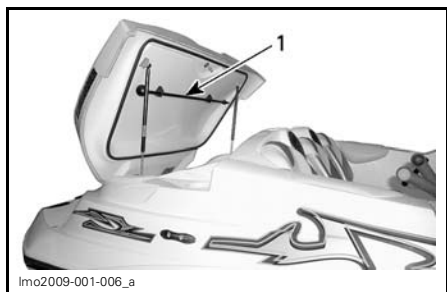
La douille de feu de poupe sert à installer le feu de poupe blanc obligatoire.

Le feu de poupe est rangé dans le compartiment de rangement arrière.

REMARQUE: Il est recommandé de conserver le feu de poupe dans le compartiment de rangement arrière lorsqu'on ne l'utilise pas.

Dépose du feu de poupe

Pour enlever le feu de poupe du couvercle du compartiment, le tirer hors du couvercle. Pour le remettre, l'enfoncer dans son logement.



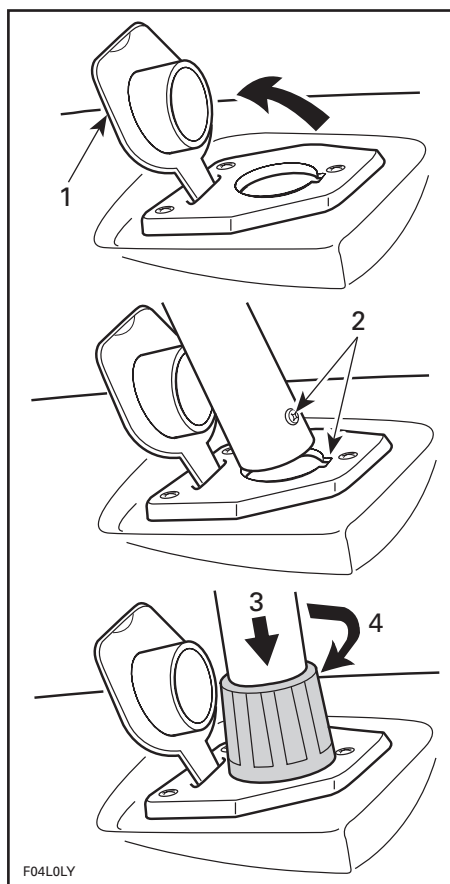
TYPIQUE

1. Ranger le feu de poupe ici

Installation du feu de poupe

1. Soulever le capuchon du logement.
2. Insérer le feu de poupe dans l'orifice de fixation du logement. Aligner la tête de vis du feu de poupe sur l'encoche du logement.
3. Enfoncer fermement le feu dans l'orifice pour verrouiller les raccords.
4. Glisser la bague de retenue vers le bas et la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille.

5. Vérifier si le feu fonctionne. Consulter le paragraphe *INTERRUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION* plus haut dans cette section.



F04L0LY

TYPIQUE

1. Soulever
2. Aligner la vis sur l'encoche
3. Glisser vers le bas
4. Tourner la bague pour la verrouiller

AVIS S'assurer qu'il y a de la graisse diélectrique dans l'orifice de fixation du feu pour éviter la corrosion.

La dépose et le rangement du feu s'effectuent dans l'ordre inverse de l'installation.

23) Taquets d'amarre

Dès que le bateau est au quai, il est recommandé de l'amarre avec des taquets d'amarre à l'avant et à l'arrière. L'usage de bouées de protection est également recommandé afin de protéger le bateau.

AVIS Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

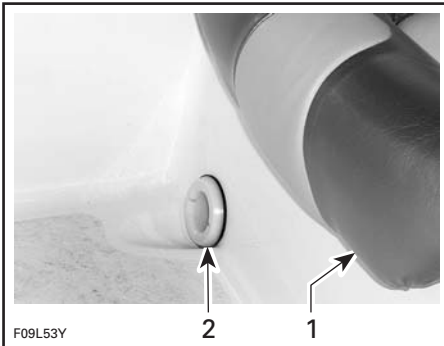


TIPIQUE

1. Oeillet de poupe
2. Oeillet de proue

24) Orifice de vidange du pont

Situé sous le siège du conducteur, cet orifice permet d'évacuer l'eau de pluie, de nettoyage, etc. Garder l'orifice propre pour éviter qu'il s'obstrue.



1. Siège du conducteur
2. Orifice de vidange du pont

25) Oeillet de proue et de poupe

On peut utiliser ces oeillet pour amarrer le bateau, le remorquer ou l'attacher lors du transport.

26) Dispositifs de fixation pour sports nautiques

Lire attentivement le passage *SPORTS NAUTIQUES* de la section *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ* au début de ce guide. Ne pas hésiter à relire souvent ce passage.

⚠ AVERTISSEMENT

Le «surf à la traîne» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

⚠ AVERTISSEMENT

Il faut toujours un observateur lorsqu'on remorque un accessoire de sport nautique, un skieur ou un planchiste; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Remorquer un skieur, un planchiste ou un adepte d'un autre sport nautique rend la manoeuvre de l'embarcation différente et exige de plus grandes aptitudes. À moins que ce soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et brusque. Demeurer à distance des quais, baigneurs, embarcations ou objets. Il faut être conscient que des blessures sérieuses peuvent survenir si le câble n'est pas tendu durant un virage serré ou lorsqu'on décrit des cercles. Le câble pourrait s'enrouler autour du cou ou des membres d'une personne tombée à l'eau.

Poteau de fixation du câble de ski nautique

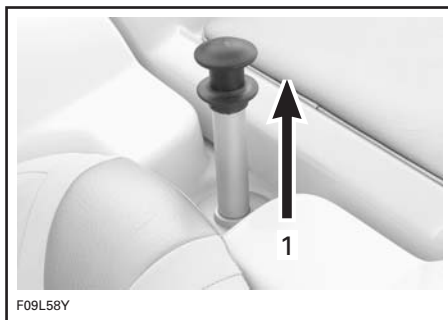
Ce bateau est muni d'un poteau de fixation de câble de ski nautique. Utiliser ce poteau pour tirer un adepte du ski nautique ou d'autres accessoires de sport nautique.

Tirer le poteau vers le haut afin d'y fixer le câble de ski nautique ou d'autres accessoires de sport nautique.

⚠ AVERTISSEMENT

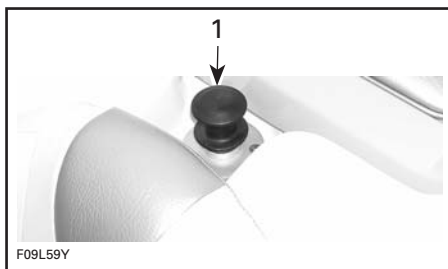
S'assurer que l'observateur surveille le skieur en tout temps. S'assurer que le poteau de fixation du câble de ski nautique est déployé et verrouillé avant de l'utiliser. Le rentrer complètement lorsqu'on ne l'utilise pas.

AVIS Ne jamais se servir du poteau de fixation du câble de ski nautique pour remorquer toute autre embarcation.



1. Tirer le poteau de fixation vers le haut pour y fixer le câble de ski nautique

Abaisser le poteau une fois l'utilisation terminée.



1. Position du poteau lorsqu'il n'est pas utilisé

Structure de remorquage (en option)

⚠ AVERTISSEMENT

Remorquer un skieur, un planchiste ou un adepte d'un autre sport nautique rend la manoeuvre du bateau différente et exige de meilleures aptitudes. À moins d'absolue nécessité, ne faites pas de virage serré et brusque. Demeurez à distance des quais, baigneurs, embarcations ou objets. Soyez conscient que des blessures sérieuses peuvent survenir si le câble n'est pas tendu durant un virage serré ou lorsque vous décrivez des cercles. Le câble pourrait s'enrouler autour du cou ou des membres d'une personne tombée à l'eau.

⚠ ATTENTION Ne PAS replier la structure vers l'avant. Les supports avant de la structure subiront des dommages si on tente de replier la structure vers l'avant.

Cette structure est pratique pour remorquer des skieurs ou des planchistes.

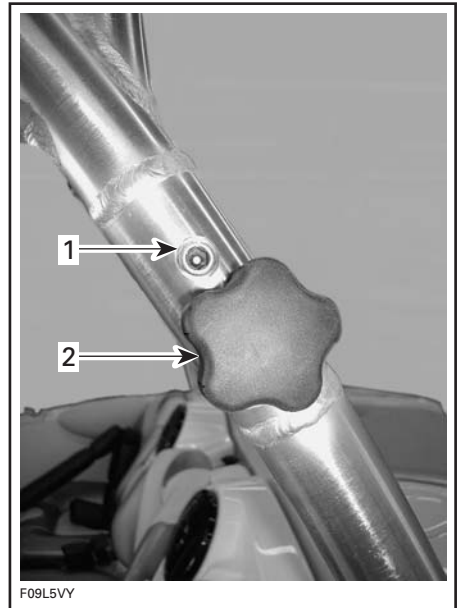
⚠ ATTENTION Avant de remorquer le bateau, toujours fixer la structure en position redressée pour ne pas endommager le bateau. Lorsqu'on utilise le bateau, la structure doit être fixée et boulonnée en position redressée. Vérifier régulièrement si les boulons sont bien serrés. Vérifier la hauteur de passage près des quais, de la rive, d'objets suspendus, des ponts et des lignes électriques. Ne pas utiliser la structure comme point d'attache ou de fixation.

Abaissement de la structure de remorquage pour le remisage du bateau

Avant de remiser la structure, retirer les boutons et les boulons de chaque côté au moyen d'un clé Allen de 8 mm.



EMPLACEMENT DES BOUTONS

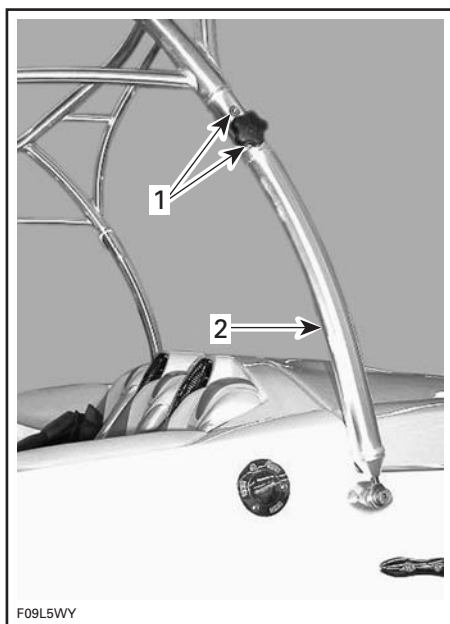


- 1. Boulon de 8 mm
- 2. Bouton

REMARQUE: Cette opération peut nécessiter la participation de deux personnes.

Abaisser avec précaution chaque bras d'appui arrière sur le côté du bateau.

Les blocs de remisage fournis servent à protéger le revêtement du bateau.

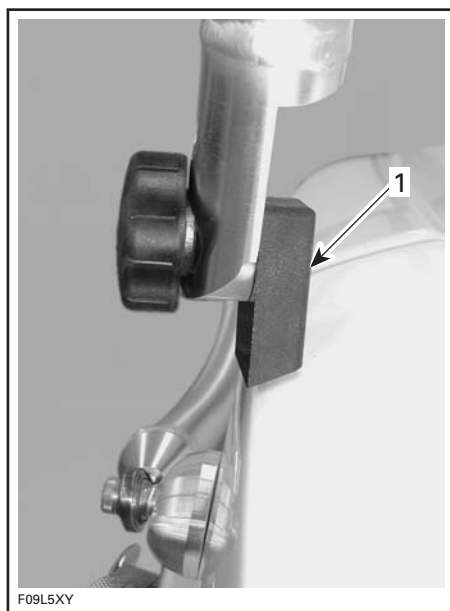


F09L5WY

PROCÉDER AINSI DE CHAQUE CÔTÉ

1. Enlever le boulon et le bouton
2. Abaisser sur le côté du bateau

Placer les boutons au niveau des joints de la structure et les visser aux blocs de remisage comme le montre l'illustration.



F09L5XY

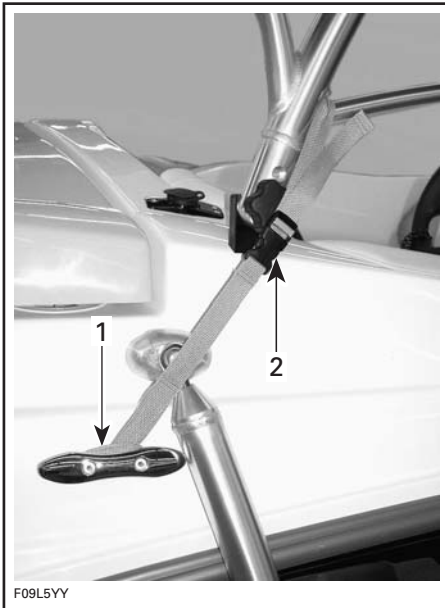
TYPIQUE

1. Visser le bouton à ce bloc

Procéder de la même façon de l'autre côté et déposer délicatement la structure sur le revêtement.

Fixer la boucle des courroies aux taquets d'amarre arrière tel qu'illustré.

Attacher l'autre extrémité autour des poteaux de la structure. Fermer ensuite les attaches et tirer la courroie vers le haut pour la serrer.



F09L5YY

TYPIQUE

1. Boucle
2. Attache

Procéder dans l'ordre inverse pour ériger la structure.

Lors de l'installation des boulons de 8 mm dans les montants de la structure arrière, serrer les boulons à 35 N•m (26 lbf•pi).

Mettre les blocs de remisage et les courroies dans la boîte à gants ou dans un autre compartiment de rangement en vue de leur réutilisation.

Dépose de la structure de remorquage

REMARQUE: Quatre personnes doivent prendre part à cette opération. N'enlever la structure qu'après l'avoir placée à la verticale.

Enlever les boulons des points de fixation de la structure au moyen d'une pointe hexagonale de 6.35 mm (1/4 po).

Éloigner la structure du bateau avec précaution et la placer sur une surface de niveau.

Conserver les boulons en vue de les réutiliser ultérieurement.

Installation de la structure (de l'extérieur du bateau)

REMARQUE: Quatre personnes doivent prendre part à cette opération.

Soulever la structure avec précaution et la placer sur le bateau alors qu'on se trouve à chacun des points de fixation.

Enduire les filets des boulons de Loctite 243 (N/P 293 800 059) et visser ceux-ci dans les points de fixation. Serrer les boulons à 35 N•m (26 lbf•pi) pour compléter l'installation de la structure.

27) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Cet interrupteur sert à couper complètement le circuit du système électrique.

L'interrupteur se trouve à tribord sous la console du conducteur.

Lorsque l'interrupteur est à «OFF», TOUS les accessoires électriques et électroniques sont éteints, **sauf** la pompe de cale. La pompe de cale se mettra en marche automatiquement même si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF».

Pour utiliser d'autres accessoires et démarrer le moteur, mettre l'interrupteur à «ON».

AVIS Arrêter le moteur avant de mettre l'interrupteur à «OFF».



INTERRUPTEUR COUPE-CIRCUIT PRINCIPAL DE LA BATTERIE

1. Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF»

Il est recommandé de mettre cet interrupteur à «OFF» chaque fois qu'on fait une opération d'entretien dans le compartiment moteur, surtout dans le système électrique, en vue d'un transport ou d'un remisage à court terme.

AVIS Lorsqu'on met l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» alors que le bateau est amarré, la pompe de cale se mettra en marche si le niveau de l'eau augmente dans la cale.

28) Radio AM/FM et lecteur de CD



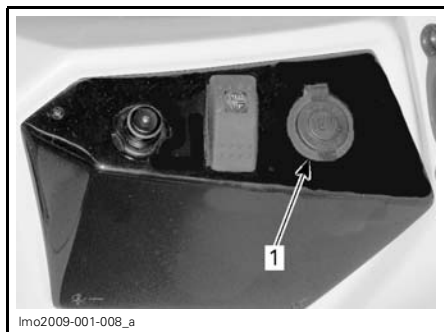
TYPIQUE — RADIO ET LECTEUR DE CD

Se référer au *GUIDE D'INSTRUCTIONS* pour connaître toutes les caractéristiques et les commandes.

AVIS On peut décharger la batterie si on utilise la radio/le lecteur de CD pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

29) Prise de 12 volts

Cette prise sert à alimenter temporairement des accessoires comme un téléphone cellulaire ou tout appareil portatif de 12 volts.



SUR LA CONSOLE DU CONDUCTEUR

1. Prise de 12 volts

Soulever le capuchon de protection pour accéder à la prise.

AVIS On risque de décharger la batterie si on utilise la prise pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

AVIS Remettre le capuchon de protection lorsque la prise n'est pas utilisée pour la protéger des intempéries.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Procéder à la *VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION* du bateau et apprendre à bien connaître chaque commande et leur fonction respective. Si le fonctionnement d'une commande ou si une instruction n'est pas bien compris(e), communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Utilisation durant la période de rodage

AVIS Suivre à la lettre les instructions de cette section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Pour les bateaux sport Sea-Doo équipés de moteurs Rotax®, une période de rodage de 10 heures est nécessaire avant de pouvoir utiliser le véhicule à plein régime de façon continue.

Pour bien effectuer le rodage, ne pas avancer la manette d'accélérateur au-delà des 3/4 de sa course. Cependant, de brèves accélérations et des variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Éviter les accélérations maximales soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime pendant la période de rodage, car le moteur pourrait être endommagé.

Chargement/déchargement

AVIS Avant de mettre le bateau à l'eau, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «ON» et que les bouchons de vidange de la cale sont bien vissés.

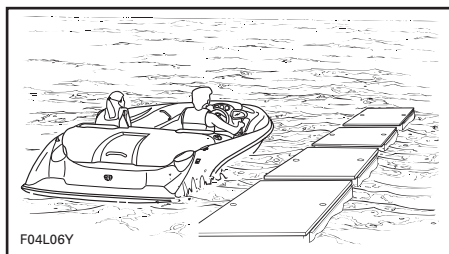
Dès que le bateau est chargé sur la remorque, mettre l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF».

Dévisser les bouchons de vidange pour que l'eau puisse s'écouler de la cale lorsque le bateau est chargé sur la remorque.

Embarquement à partir d'un quai

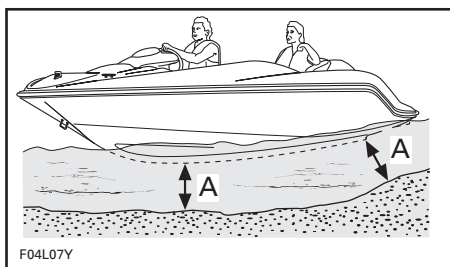
Comme pour tout autre bateau, il faut être prudent lorsqu'on prend place dans ce bateau et s'assurer que le moteur est arrêté.

Pour embarquer dans le bateau lorsqu'il est amarré à un quai, placer d'abord un pied sur le pont le plus près, puis faire passer l'autre pied à l'intérieur. Pousser ensuite le bateau loin du quai.



TYPIQUE

AVIS Même si le bateau ne requiert que 30 cm (1 pi) d'eau pour flotter, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque avant de démarrer le moteur, afin de protéger le système de propulsion. Si la profondeur de l'eau est inférieure à 90 cm (3 pi) et que le moteur fonctionne, l'hélice tourne et des débris au fond de l'eau peuvent être aspirés, ce qui peut endommager le système de propulsion.



TYPIQUE
A. 90 cm (3 pi)

Embarquement dans l'eau

⚠ AVERTISSEMENT

Les personnes inexpérimentées doivent s'exercer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.

⚠ AVERTISSEMENT

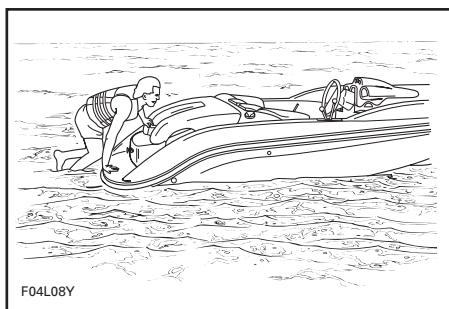
Le moteur ne doit pas tourner lorsqu'on tente d'embarquer. Ne jamais utiliser les pièces de propulsion comme point d'appui pour monter à bord du bateau.

Nager à l'arrière du bateau.

Détacher les sangles de l'échelle et la tirer jusqu'à ce qu'elle soit accessible. Saisir la poignée de maintien et se soulever de façon à pouvoir placer un genou sur la plate-forme d'embarquement.

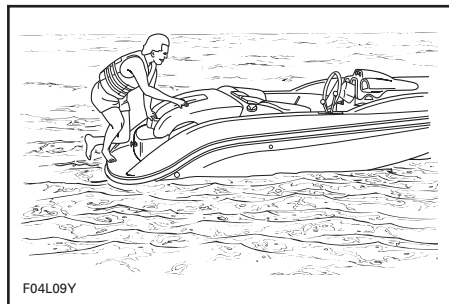
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser l'échelle sortie lorsque le moteur tourne ou que le bateau se déplace. Toujours verrouiller l'échelle avec les sangles quand elle n'est pas en utilisation.



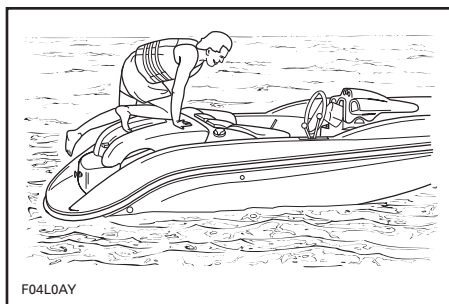
TYPIQUE

Une fois parvenu à la poignée de maintien du couvercle du compartiment moteur, la saisir et continuer de se hisser en plaçant un genou sur la plate-forme d'embarquement.



TYPIQUE

Continuer de grimper sur le couvercle du compartiment moteur pour atteindre le pont.



TYPIQUE

AVIS Ne pas laisser l'échelle sortie lorsque le bateau fonctionne. Toujours fixer l'échelle à l'aide de l'attache avant d'utiliser le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur avant que les passagers soient bien assis.

Démarrage

⚠ AVERTISSEMENT

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans le cockpit, etc.). Le CO peut être nocif ou mortel si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le ou les moteurs tournent.

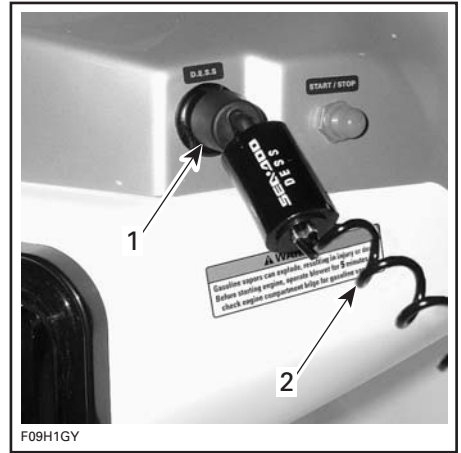
Activer le ventilateur de cale.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours actionner le ventilateur de cale au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur pour aérer la cale.

Arrêter le ventilateur de cale.

L'attache du cordon de sécurité doit être bien fixée au VFI du conducteur ou à ses vêtements au niveau du bras ou de la jambe. La fixer à un endroit où elle ne peut s'emmêler et sur quelque chose qui suit le conducteur quand il quitte le poste de commande. Si le moteur s'éteint parce que la clé DESS attachée au cordon de sécurité a été débranchée, il faut rebrancher la clé pour pouvoir redémarrer.



TYPIQUE

1. Clé DESS branchée sur la borne du DESS
2. Cordon de sécurité fixé au conducteur

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours installer le cordon de sécurité lorsqu'on utilise l'embarcation. S'assurer que rien n'empêche le bon fonctionnement de la borne du DESS. Une bonne utilisation du cordon de sécurité permet d'éviter que le bateau se mette en route sans son conducteur, ce qui pourrait causer de graves blessures ou le décès.

REMARQUE: Si un signal sonore autre que deux courts bips se fait entendre, on doit corriger une situation anormale. Consulter le tableau dans la section *CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour connaître la signification des signaux.

Démarrer le moteur. Consulter le tachymètre pour surveiller le fonctionnement du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur et les passagers devraient toujours être assis avant que le bateau soit démarré. Ne pas toucher aux composants électriques ni approcher les mains de la turbine lorsque le moteur est en marche.

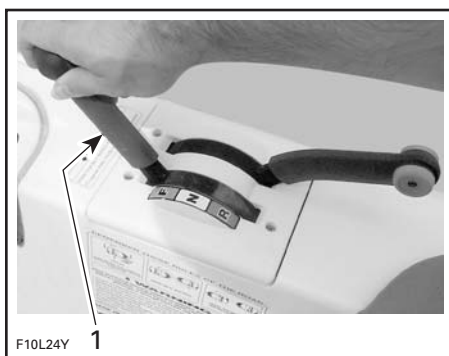
AVIS Pour éviter la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 5 à 10 secondes; de plus, le laisser reposer 30 secondes entre chaque lancement pour lui permettre de refroidir et pour que le mécanisme se dégage.

Mécanisme des leviers sélecteur et d'accélérateur

Lorsqu'on sélectionne le point mort ou la marche arrière, le déflecteur de marche arrière monte ou descend selon la position voulue.

Marche avant

Le levier sélecteur doit être en position «marche avant» pour que le bateau puisse avancer.



TYPIQUE
1. Levier sélecteur en marche avant

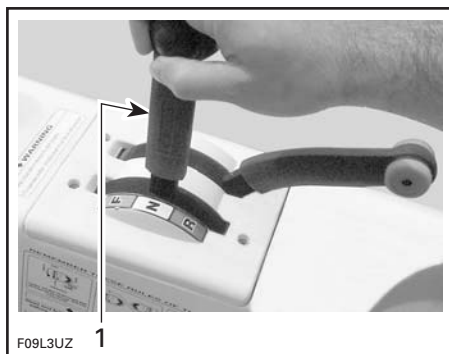
AVIS Ne pas forcer le levier. S'assurer que le levier d'accélérateur est à la position de ralenti.

Point mort

Pour passer au point mort, redresser le levier sélecteur. Le déflecteur de marche arrière se trouvera alors au centre, ce qui fera dévier la moitié du jet d'eau vers l'avant du bateau pour en réduire le mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT

La turbine tourne lorsque le levier sélecteur est au point mort.



TYPIQUE
1. Levier sélecteur au point mort

Marche arrière

Pour passer en marche arrière, tirer le levier sélecteur complètement vers l'arrière. Le déflecteur de marche arrière sera alors abaissé, ce qui fera dévier le jet d'eau vers l'avant du bateau.



TYPIQUE — LEVIER SÉLECTEUR EN POSITION DE MARCHÉ ARRIÈRE

REMARQUE: Pour assurer un maximum d'efficacité et de maîtrise en marche arrière, augmenter la vitesse du moteur juste au-delà du ralenti. Un régime trop élevé provoquera une turbulence dans l'eau, ce qui réduira l'efficacité en marche arrière.

Le bateau se comporte différemment en marche arrière. Lors d'une première sortie, pratiquer cette manœuvre avec soin à l'écart de tout objet susceptible de provoquer une collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Il faut bien se familiariser avec ces manoeuvres dès la première sortie et avant de transporter des passagers.

Virages

Lorsqu'on tourne le volant, on fait pivoter la tuyère de turbine, ce qui dirige le bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau tourne à droite; même chose à gauche.



F09L12Y

TYPIQUE — VIRAGE À DROITE

Au-delà de la vitesse de ralenti, on doit actionner le levier d'accélérateur pour faire tourner le bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Actionner le levier et tourner le volant pour changer de direction lorsqu'on circule à vitesse constante. L'efficacité du système de direction varie selon le nombre de passagers, la charge du bateau et les conditions de navigation.

Il faut actionner le levier d'accélérateur pour faire tourner un bateau à jet. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

Pour s'éloigner du bord

Mettre le levier d'accélérateur au ralenti et le levier sélecteur à la position désirée.

Accélérer **progressivement** pour se rendre en eau profonde. Ne pas accélérer à fond tant que le moteur n'est pas réchauffé.

⚠ AVERTISSEMENT

En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite

Éviter d'utiliser le bateau dans ces conditions. S'il faut s'en servir, faire preuve de prudence et circuler à basse vitesse. Au besoin, allumer les feux de navigation.

Comment aborder une vague

Réduire la vitesse du bateau lorsqu'on aborde une vague. Se tenir prêt à diriger et à rééquilibrer le bateau.

Conserver une bonne distance d'avec les bateaux dont on aborde les sillons.

⚠ AVERTISSEMENT

Ralentir lorsque le bateau aborde une vague ou des sillons. Le conducteur et les passagers peuvent adopter une position semi-accroupie en tenant les poignées pour augmenter leur stabilité. Ne pas se servir des sillons ni des vagues comme tremplin.

Arrêt du moteur

Pour arrêter le moteur, tirer complètement le levier d'accélérateur vers l'arrière et retirer la clé DESS ou appuyer sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt.

Ne jamais laisser la clé sur la borne du DESS.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté. Ne jamais laisser la clé branchée à la borne du DESS lorsqu'on ne conduit pas le bateau pour éviter que des enfants l'utilisent sans autorisation, qu'il y ait un vol, etc.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt varie selon la vitesse, la charge et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

À l'approche du quai, ralentir jusqu'au régime de ralenti et mettre le levier sélecteur, selon les besoins, au point mort, en marche avant ou en marche arrière. Couper le moteur juste avant d'arriver le long du quai.

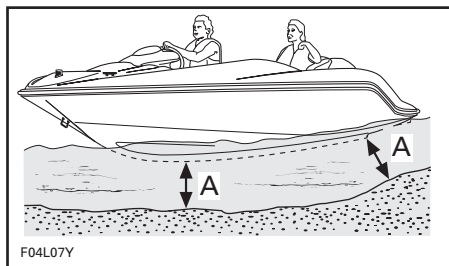
⚠ AVERTISSEMENT

Le contrôle directionnel est réduit lorsqu'on décélère et nul lorsque le moteur est arrêté.

Accostage sur une plage

AVIS Il n'est pas recommandé de faire monter le bateau sur la plage.

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur avec la clé DESS dès qu'il n'y a plus que 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque; ensuite, débarquer du bateau et le tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont éteints.



A. 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque

⚠ AVERTISSEMENT

En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

S'il y a lieu, rincer le système d'échappement avant de redémarrer pour éliminer toute accumulation de sable ou de coquillages pouvant obstruer le passage de l'eau. Consulter le passage **RINÇAGE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT** de la section **REMISAGE**.

Entretien d'après-utilisation

AVERTISSEMENT

Laisser le moteur refroidir avant de faire tout entretien.

Entretien général

Le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu). Dévisser les bouchons de vidange pour que l'eau puisse s'écouler de la cale.

Avec des chiffons propres et secs, essuyer l'eau dans le compartiment moteur (cale, moteur, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque le bateau a été utilisé en eau salée.

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Traitement anticorrosion

Pour empêcher la corrosion, vaporiser un produit anticorrosion (résistant à l'eau salée) comme le lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un produit équivalent sur les pièces métalliques du compartiment moteur.

REMARQUE: Vaporiser du lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) sur le moteur lorsqu'on remise le bateau quelques jours ou pour une période prolongée.

Appliquer de la GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) (résistante à l'eau salée) sur les bornes de la batterie et les connecteurs des câbles.

AVIS Ne jamais laisser de chiffons ni d'outils dans le compartiment moteur ou dans la cale.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau souillée, et particulièrement en eau salée, on doit lui apporter des soins supplémentaires pour le protéger, tout comme ses composants. Rincer la remorque, la coque et la cale à l'eau douce.

Il est essentiel de rincer le système d'échappement à l'eau douce pour neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques présents dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules présentes dans les chemises d'eau ou les boyaux.

Rincer dès qu'on a fini du bateau et qu'on ne prévoit pas le réutiliser le même jour, ainsi que lorsqu'on le remise pour une période prolongée.

AVERTISSEMENT

Faire l'opération suivante dans un endroit bien aéré.

Pour savoir comment procéder, voir la rubrique *RINÇAGE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT* dans la section *REMISE*.

AVIS Si le rinçage du bateau, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits après une utilisation en eau salée, le bateau et ses composants seront endommagés. Remiser le bateau à l'abri du soleil.

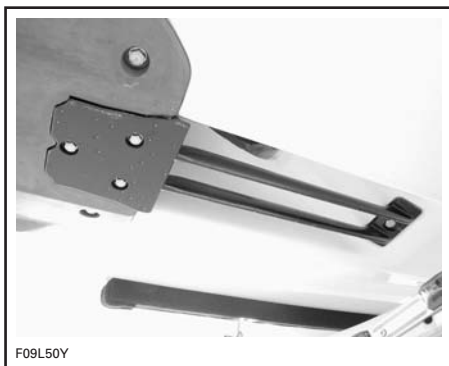
Dans les régions côtières, prendre un soin particulier des pièces en acier inoxydable ou chromées comme les poignées de maintien, les taquets d'amarre, le capuchon du réservoir d'essence et les feux de navigation. Rincer à l'eau douce. Nettoyer avec un produit de qualité pour pièces d'au-

tomobile chromées. Protéger à l'aide d'une cire de qualité pour automobiles ou fibre de verre.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

L'eau est aspirée par la turbine par cette ouverture. La grille minimise la quantité de matières étrangères qui pénètrent dans le système de propulsion.



TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Se tenir éloigné de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, les vêtements amples ou les sangles de VFI peuvent s'emmêler dans les parties mobiles et provoquer de graves blessures ou la noyade.

Les algues, coquillages et débris peuvent s'accumuler dans la grille d'admission, l'arbre de transmission et/ou l'hélice. Certains problèmes peuvent surgir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple:

1. **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement mais le bateau se déplace lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.

2. **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

Nettoyer la partie obstruée d'une des façons suivantes:

Nettoyage sur l'eau: Enlever la clé de la borne du DESS pour arrêter le moteur. Laisser le bateau s'immobiliser de lui-même. Laisser le temps aux algues ou aux autres débris de se détacher de la grille. Répéter si nécessaire.

Si le système est toujours obstrué, procéder ainsi:

1. Le moteur en marche, mettre le levier sélecteur en marche arrière et varier la vitesse du moteur brusquement à plusieurs reprises.
2. Essayer d'accélérer de nouveau.

La plupart du temps, les débris seront expulsés du système de propulsion.

Nettoyage hors de l'eau: Si le système est toujours obstrué, enlever la clé DESS pour arrêter le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, toujours débrancher la clé de la borne du DESS pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Depuis le dessous du bateau, nettoyer manuellement l'admission d'eau. Si le système demeure obstrué, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

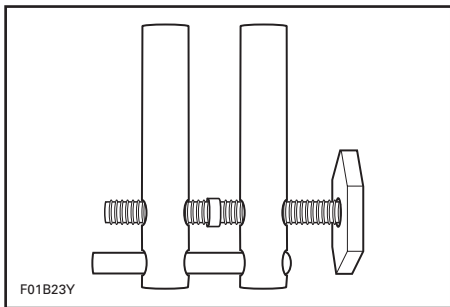
AVIS Éviter d'utiliser le bateau dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues s'accumulent plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour la réparation.

Remorquage du bateau sur l'eau

On devrait prendre des précautions spéciales pour remorquer un bateau sport Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 24 km/h (15 MPH).

Avant de remorquer le bateau sur l'eau, installer un GRAND PINCE-BOYAU (N/P 529 032 500) sur le boyau de sortie d'eau du collecteur d'échappement reliant le carter d'hélice au collecteur d'échappement.



Cela empêchera le système d'échappement de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

AVIS Si on n'utilise pas le pince-boyau, le moteur pourrait être endommagé. Si le bateau sport Sea-Doo ne fonctionne plus et qu'il faut le remorquer sur l'eau, circuler beaucoup plus lentement que la vitesse de remorquage maximale de 24 km/h (15 MPH).

Installer le pince-boyau sur le boyau de sortie d'eau du collecteur d'échappement de façon à empêcher tout passage d'eau.



TYPIQUE

1. Installer un pince-boyau ici

AVIS Une fois le remorquage terminé, enlever le pince-boyau avant d'utiliser le bateau, sinon le moteur subira des dommages.

Chavirement du bateau

Ce bateau est conçu pour être difficile à chavirer grâce à sa longueur et à sa largeur. S'il chavire, ne pas oublier qu'il flottera quand même. Il est normalement préférable de demeurer près du bateau pour faciliter le repérage des occupants.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le bateau est chaviré, ne pas tenter de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers devraient toujours porter un vêtement de flottaison individuel approuvé.

Bateau submergé/ moteur noyé d'eau

Pour limiter les dommages au moteur, faire l'opération suivante dès que possible.

Vider la cale.

Si le bateau était submergé dans de l'eau **salée**, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS Ne jamais tenter de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait l'endommager gravement.

Confier dès que possible l'entretien du bateau à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre le bateau à un entretien adéquat, le moteur **subira** de graves dommages.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation du bateau demeure sécuritaire. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien approprié du véhicule. Effectuez des vérifications périodiques et observez les consignes du tableau d'entretien suivant.

AVERTISSEMENT

Si le bateau n'est pas entretenu conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Faire l'entretien de routine en fonction des heures et des conditions d'utilisation. Un bateau utilisé de façon intensive nécessitera des inspections et un entretien plus fréquents.

On recommande de faire faire l'inspection annuelle de sécurité.

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des outils spéciaux sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/de l'assemblage, toujours le remplacer par un neuf.

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE	TOUTES LES 10 HEURES										
	TOUTES LES 25 HEURES										
	TOUTES LES 50 HEURES										
	TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON										
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS										
	RESPONSABLE										
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE					
MOTEUR											
Huile à moteur ⁽¹⁾ et filtre	R			R ⁽²⁾		CS	(1) Vérifier le niveau avant chaque randonnée. (2) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité. (3) Vérifier la force de friction. (4) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée.				
Supports de moteur	I		I			CS					
Embrayage du compresseur volumétrique (s'il y a lieu)				I ⁽³⁾		CS					
Protection contre la corrosion	L			L ⁽⁴⁾		CO					
SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT											
Fixations du système d'échappement, état des conduits et composants	I ⁽⁵⁾			I ⁽⁵⁾		CS	(2) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité. (5) Vérifier également s'il y a des fuites. (6) Rincer tous les jours si on utilise le bateau en eau salée ou sale.				
Rinçage du système d'échappement	(2) ⁽⁶⁾					CO					
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT											
Boyaux et attaches	I			I		CS	(1) Vérifier le niveau avant chaque randonnée.				
Liquide de refroidissement ⁽¹⁾	I				R	CS					
SYSTÈME D'ALIMENTATION											
Câble d'accélérateur	I			I ⁽⁴⁾		CS	(4) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée.				
Carter de papillon	I			I, L ⁽⁴⁾		CO/ CS					
Conduits d'essence, connexions, soupape de détente et mise sous pression du système d'alimentation	I			I		CS					
Sangles du réservoir d'essence	I			I		CS					
SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR											
Sondes de l'EMS	I			I		CS	—				
Codes de panne du système de gestion du moteur	I			I		CS					

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE	TOUTES LES 10 HEURES						
	TOUTES LES 25 HEURES						
	TOUTES LES 50 HEURES						
	TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON						
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS						
	RESPONSABLE						
PIÈCE/TÂCHE	LÉGENDE						
SYSTÈME D'ADMISSION D'AIR							
Filtre à air				I (7)		CS	(7) Remplacer au besoin.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE							
Bougies	I			I	R	CS	(4) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée.
Connexions électriques (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, etc.)	I			I		CS	
Connecteurs du ECM et du VCM (inspection visuelle sans rien débrancher)				I (4)		CO	
Système de sécurité à encodage numérique (DESS)	I			I		CS	
Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie	I			I		CS	
Support de batterie	I			I		CS	
Batterie				I		CS	
Bornes de la batterie				L		CS	
Connecteurs de feu de poupe				L		CO	
DIRECTION							
Câble de direction et connexions	I			I		CS	—
Douilles de la tuyère de direction	I			I		CS	

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE	TOUTES LES 10 HEURES										
	TOUTES LES 25 HEURES										
	TOUTES LES 50 HEURES										
	TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON										
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS										
	RESPONSABLE										
PIÈCE/TÂCHE	LÉGENDE										
PROPULSION											
Arbre de transmission				L ⁽⁴⁾ (8)						CS	(4) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée. (8) Lubrifier pour protéger contre la corrosion. (9) Vérifier chaque mois (aux deux semaines en eau salée) et remplacer au besoin.
Anneau de carbone et soufflet de caoutchouc (arbre de transmission)	I		I							CS	
Système de changement de vitesses, câble et connexions	I			I						CS	
Défecteur de marche arrière			L ⁽⁴⁾							CO	
Arbre de transmission/cannelures de l'hélice				I, L						CS	
Manchon de l'hélice	I			I						CS	
Anneau d'étanchéité, manchon et joint torique de l'arbre d'hélice				I ⁽⁴⁾						CS	
Hélice et bague d'usure	I		I							CS	
Anode sacrificielle									(9)	CO	
COQUE/CARROSSERIE											
Loquet(s), verrou(s) et charnière(s) du couvercle du compartiment de rangement				I, L ⁽⁴⁾						CO	(4) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée. (10) Vérifier s'il est obstrué.
Orifices de vidange du pont/clapet de cale				I						CO	
Bouchon de vidange (dans la cale)	I ⁽¹⁰⁾			I ⁽¹⁰⁾						CO	
Poteau de fixation et attaches du câble de ski nautique et de planche nautique	I			I, L ⁽⁴⁾						CO	

VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES

On recommande de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo après les 10 premières heures de fonctionnement. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

REMARQUE: La vérification à effectuer après 10 heures d'utilisation est aux frais du propriétaire.

On recommande de faire signer la partie ci-dessous par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Date de la révision de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé

Nom du concessionnaire

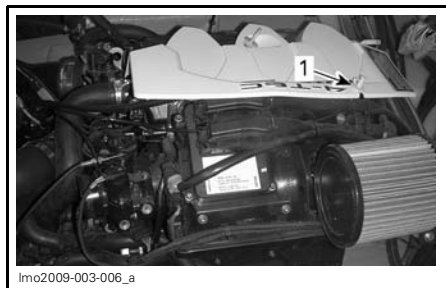
PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Carter de papillon

Lubrification du carter de papillon

Lubrifier le carter de papillon avec du lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

Utiliser le raccord de lubrification situé sur le dessus du couvercle du compartiment moteur.



ENLEVER LE CAPUCHON

1. Raccord de lubrification

Le moteur n'étant pas en marche, vaporiser du lubrifiant au minimum de 3 à 5 secondes pour assurer une bonne lubrification.



1. Vaporisateur du contenant dans le raccord de lubrification

Câble d'accélérateur

Inspection du câble d'accélérateur

Déplacer le levier d'accélérateur une seule fois de l'avant vers l'arrière pour s'assurer qu'il fonctionne bien.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo s'il faut régler le levier.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas modifier le câble d'accélérateur ou sa position.

Huile à moteur

Huile à moteur recommandée (moteur de 155 ch)

Utiliser une huile pour moteurs quatre-temps SAE 10W 40 qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SM, SL ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le contenant; l'huile doit répondre à au moins une de ces normes.

L'huile 4-temps XP-S 10W 40 (N/P 219 700 346) vendue par les concessionnaires autorisés de bateaux sport Sea-Doo respecte ces exigences.

Huile synthétique

On peut aussi utiliser une huile synthétique qui répond aux mêmes exigences.

L'huile synthétique 4-temps XP-S 5W 40 (N/P 293 600 039) convient.

Huile à moteur recommandée (moteurs de 215 et 255 ch)

Utiliser de l'huile 4-temps XP-S 10W 40 (N/P 219 700 346) ou un équivalent approuvé par BRP.

Dans le cas des moteurs 215 et 255 ch, la même huile lubrifie le moteur et l'embrayage du compresseur volumétrique.

L'huile 4-temps XP-S 10W 40 (N/P 219 700 346) a été dûment testée afin qu'elle soit exempte de tout additif qui pourrait nuire au rendement de l'embrayage du compresseur volumétrique.

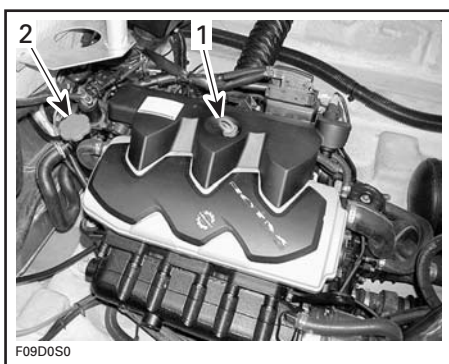
REMARQUE: L'utilisation d'une huile non recommandée peut annuler la garantie limitée de BRP.

Huile synthétique

AVIS NE JAMAIS mettre d'huile synthétique dans ces moteurs, car cela nuirait au bon fonctionnement de l'embrayage du compresseur. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Les huiles non recommandées par BRP peuvent contenir des additifs (agents modifiant le coefficient de frottement) qui peuvent causer un glissement inapproprié du compresseur volumétrique et mener à une usure prématurée. Par conséquent, les huiles autres que l'huile 4-temps XP-S 10W-40 (N/P 219 700 346) ou un équivalent approuvé ne sont pas recommandées.

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas trop remplir. Si on le fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, le moteur pourrait être sérieusement endommagé. Essuyer toute huile renversée.



TYPIQUE

1. Jauge de niveau d'huile
2. Capuchon

Le bateau doit être sur une surface de niveau.

On peut vérifier le niveau d'huile que le bateau soit dans l'eau ou hors de l'eau.

Si le bateau est hors de l'eau

Si le bateau est hors de l'eau et sur une remorque, immobiliser les roues de la remorque, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.

Fixer un tuyau d'arrosage au raccord de rinçage. Suivre les instructions du paragraphe *RINÇAGE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT* dans la section *REMISAGE*.

AVIS Lorsque le bateau est hors de l'eau, ne jamais faire tourner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau, car le système d'échappement pourrait subir de graves dommages.

AVIS Ne jamais laisser tourner le moteur plus de 5 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque le bateau est hors de l'eau.

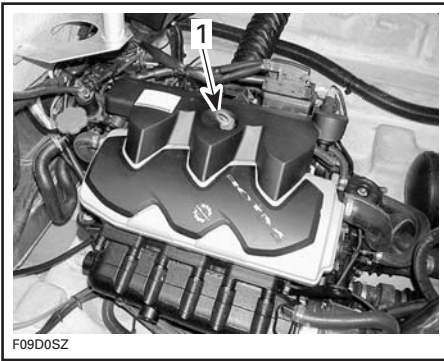
Procédure

Il est très important de respecter cette marche à suivre pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile à moteur.

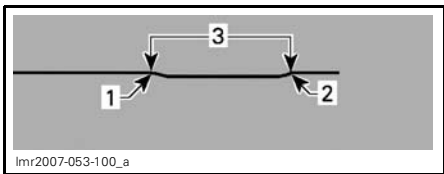
⚠ AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être très chaude. Certains composants du compartiment moteur peuvent aussi être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

1. Faire tourner le moteur à sa température normale de fonctionnement.
2. Laisser le moteur tourner au ralenti 30 secondes.
3. Arrêter le moteur.
4. Attendre au moins 30 secondes.
5. Retirer la jauge et l'essuyer.

**TYPIQUE**1. *Jauge*

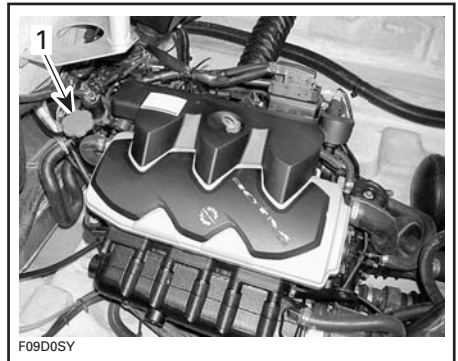
6. Remettre la jauge et la pousser jusqu'au fond.
7. Retirer la jauge et lire le niveau d'huile. Il devrait se situer entre les marques.



1. *Plein*
2. *Ajouter de l'huile*
3. *Niveau de fonctionnement*

8. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.

Pour ajouter de l'huile, dévisser le capuchon. Placer un entonnoir dans l'orifice et ajouter la quantité d'huile nécessaire pour atteindre le niveau prescrit. **Ne pas trop remplir.**

**TYPIQUE**1. *Capuchon*

REMARQUE: Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, faire toute la procédure ci-dessus, sinon on n'obtiendra pas une bonne lecture du niveau d'huile.

Bien remettre la jauge et le capuchon.

Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre

La vidange d'huile et le remplacement du filtre doivent être faits par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destiné spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

REMARQUE: Lorsque c'est possible, on recommande d'utiliser un antigel biodégradable compatible avec les moteurs à combustion interne en aluminium. On contribuera ainsi à protéger l'environnement.

Remplir le système de refroidissement avec un mélange 50% eau et 50% antigel.

BRP vend un liquide de refroidissement prémélangé qui assure une protection à des températures atteignant -52°C (-62°F) (N/P 219 700 362).

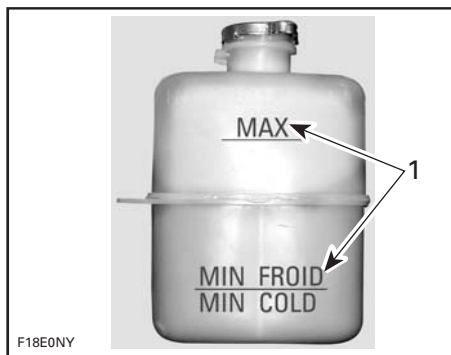
Pour minimiser la détérioration de l'antigel, utiliser toujours la même marque. On peut changer de marque d'antigel si le système de refroidissement a été préalablement vidangé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Le bateau étant de niveau, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver entre les marques MIN. et MAX. du réservoir alors que le moteur est froid.



1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

REMARQUE: Le bateau est de niveau lorsqu'il se trouve sur l'eau. Le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) jusqu'à ce que le rail du pare-chocs soit de niveau.

Au besoin, ajouter du liquide de refroidissement pour ajuster le niveau. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

Remettre et bien visser le bouchon du réservoir.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des problèmes de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Remplacement du liquide de refroidissement

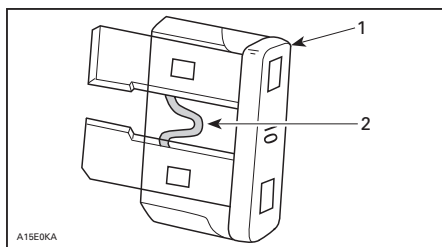
Le remplacement du liquide de refroidissement doit être fait par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Fusibles

Remplacement et inspection des fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles.

Pour retirer un fusible de la boîte à fusibles ou du porte-fusibles, tirer sur ce dernier. Vérifier si le filament est fondu.



1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

Lorsqu'un fusible est défectueux, le remplacer par un autre de même calibre.

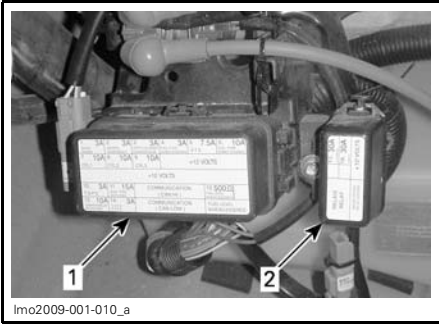
REMARQUE: Si tout le système électrique est éteint, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est sous tension. Consulter le passage *INTERRUPTEUR COUPE-CIRCUIT PRINCIPAL DE LA BATTERIE* dans cette section.

AVIS Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur car cela peut causer de graves dommages. Si un fusible est grillé, la source de la défec-tuosité devrait être déterminée puis corrigée avant qu'on redémarre. Consulter un concessionnaire auto-risé de bateaux sport Sea-Doo pour la réparation.

Emplacement des boîtes à fusibles 1 et 2

Les boîtes à fusibles 1 et 2 se trouvent à bâbord dans le compartiment moteur.

Voir les autocollants sur les couvercles ou consulter la section *FICHES TECHNIQUES* pour identifier les fusibles.



1. Boîte à fusibles 1
2. Boîte à fusibles 2

Pour enlever le couvercle de la boîte à fusibles, déverrouiller les languettes et le retirer.

Emplacement de la boîte à fusibles avant

La boîte à fusibles avant se trouve dans le compartiment de rangement avant.

Pour y accéder, ouvrir le couvercle du compartiment de rangement. Consulter le passage *COMPARTIMENT DE RANGEMENT AVANT* dans cette section puis enlever le panier.

Voir l'autocollant sur le couvercle ou consulter la section *FICHES TECHNIQUES* pour identifier les fusibles.

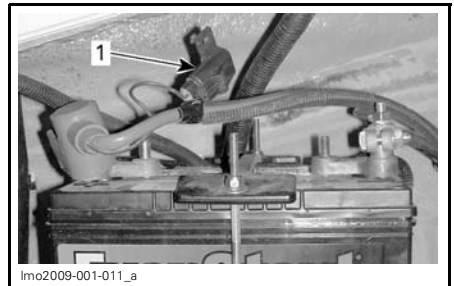


BOÎTE À FUSIBLES AVANT

Pour ouvrir le couvercle de la boîte à fusibles avant, tirer simplement sur ce dernier.

Fusible de la pompe de cale automatique

Le fusible de pompe de cale automatique se trouve près de la borne sur le câble positif de batterie.



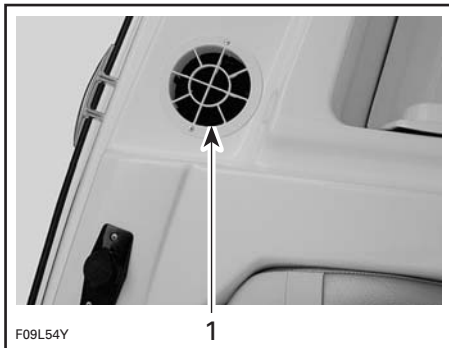
1. Fusible en ligne de batterie

Ventilateur de cale

Fonctionnement du ventilateur de cale

Vérifier si le ventilateur de cale fonctionne bien. Il est situé sous le conduit de ventilation, à tribord, à l'intérieur du compartiment moteur.

S'assurer que les conduits de ventilation ne sont pas obstrués.



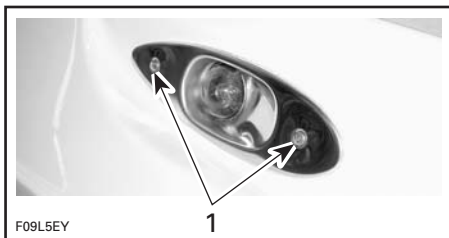
1. Conduit de ventilateur

⚠ AVERTISSEMENT

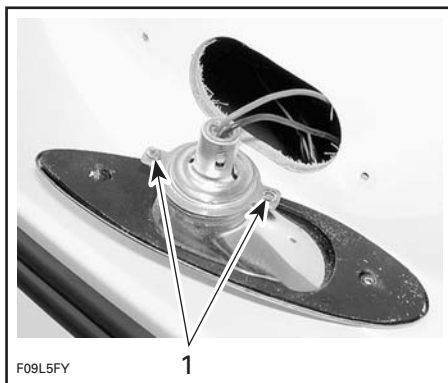
Si le ventilateur de cale fonctionne mal, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avant de démarrer le bateau.

Feux de navigation

Remplacement des ampoules de feu de proue



TYPIQUE
1. Enlever ces vis



TYPIQUE
1. Enlever ces vis



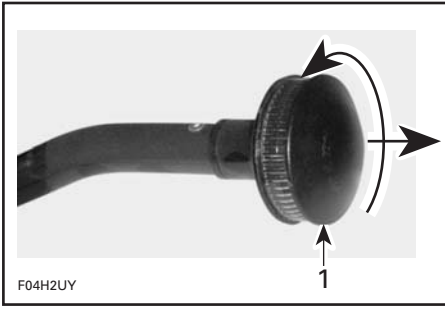
TYPIQUE — ENFONCER, TOURNER ET RETIRER L'AMPOULE

Pour remonter le tout, inverser les étapes de la dépose en prêtant attention au point suivant:

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de l'ampoule.

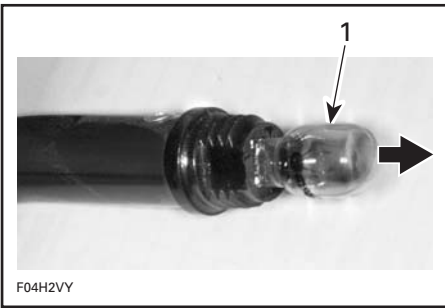
Remplacement des ampoules de feu de poupe

Tourner le réflecteur dans le sens anti-horaire, puis le retirer.



1. Dévisser puis retirer

Tirer sur l'ampoule pour l'enlever.



1. Enlever l'ampoule

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

Pour remonter le tout, inverser les étapes de la dépose.

Lubrification du connecteur de feu de poupe

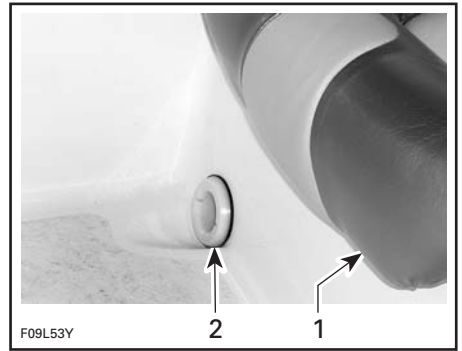
Appliquer de la graisse diélectrique sur les connecteurs de feu de poupe.

Orifice de vidange du pont et clapet de cale

Nettoyage de l'orifice de vidange

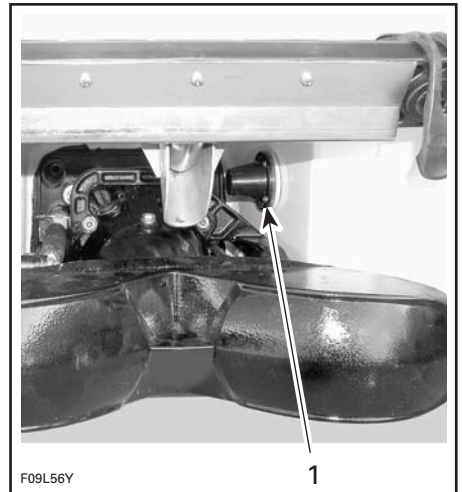
Il sert à vidanger l'eau sur le pont.

Garder l'orifice propre pour éviter qu'il s'obstrue.



1. Siège du conducteur
2. Orifice de vidange du pont

L'eau s'écoule par le clapet de cale situé à proximité de la tuyère de la turbine.



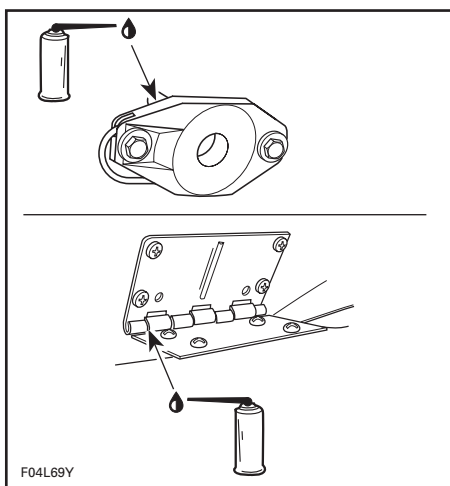
TYPIQUE
1. Clapet de cale

Garder le clapet propre.

Verrous et charnières

L'application de lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) aide à empêcher la corrosion et à maintenir le bon fonctionnement des dispositifs mobiles.

Lubrification des verrous et des charnières



TYPIQUE

Défecteur de marche arrière

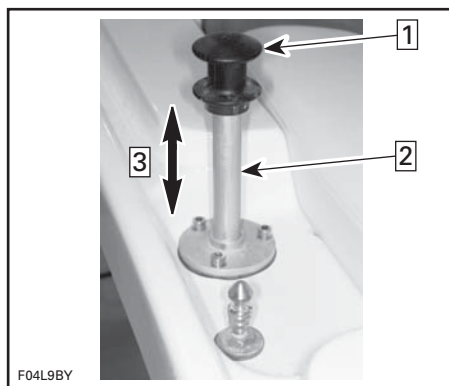
Lubrification du déflecteur de marche arrière

Lubrifier les pivots et le mécanisme de chaque côté des déflecteurs au moyen de lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

Poteau de fixation du câble de ski nautique

Lubrification du poteau de fixation du câble de ski nautique

Lubrifier le poteau de fixation sur toute sa longueur au moyen de lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent. L'insérer et le retirer à plusieurs reprises pour bien répartir le lubrifiant.



TYPIQUE

Étape 1: Soulever le poteau de fixation pour le lubrifier

Étape 2: Lubrifier ici

Étape 3: Déplacer le poteau plusieurs fois de haut en bas pour bien répartir le lubrifiant

Anodes sacrificielles

Inspection des anodes sacrificielles

La corrosion des pièces de métal, en particulier si elles sont exposées à l'eau salée, est fréquente sur les bateaux. Cette corrosion peut être causée par les courants électriques errants provenant des installations à quai, de conduits c.a. et de circuits dont la mise à la masse est déficiente, d'équipement alimenté en C.C. et mal isolé sur les bateaux amarrés à proximité. Le courant électrique a pour effet d'accélérer cette corrosion.

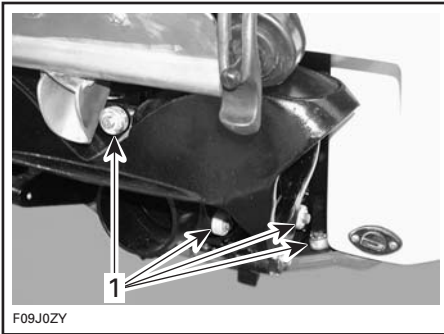
Les anodes sacrificielles sont reliées à certaines parties du bateau afin de réduire la corrosion. L'anode attire alors la corrosion qui épargne la pièce à laquelle elle est fixée.

Remplacer toute anode dont le poids est réduit de plus de 50% en raison de la corrosion.

Les éléments suivants sont munis d'anodes:

- Plaque de refroidissement
- Carter de pompe
- Support de déflecteur de marche arrière

- Tuyère de direction
- Déflecteur de marche arrière.



F09J0ZY

TYPIQUE

1. Anode installée

REMARQUE: Inspecter les anodes lors de chaque mise à l'eau du bateau. Ne **PAS** peindre les anodes ou les enduire d'un revêtement protecteur.

Carrosserie et coque

Vérifier le silencieux, la batterie et le réservoir d'essence.

Nettoyage

Nettoyer la cale deux fois par an avec de l'eau chaude et du détergent (ou tout autre produit conçu à cette fin) pour éliminer tout dépôt d'essence, d'huile et d'électrolyte, ainsi que toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque. Appliquer une cire non abrasive.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Laver les déflecteurs d'air avec le NETTOYEUR DE SERVICE INTENSE BRP (N/P 293 110 001) et de l'eau. Pour enlever de petites égratignures, utiliser un poli pour pare-brise en acrylique, polycarbonate ou autres matériaux semblables.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Knight's Spray-Nine[†] ou l'équivalent.

Protection contre la corrosion

Protéger le compartiment moteur contre la corrosion avec du lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

[†] Knight's Spray-Nine est une marque déposée de Knight Oil Corporation.

REMISAGE

Pour un bon remisage du bateau, on recommande de le confier à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Toutefois, les opérations suivantes peuvent être faites avec un minimum d'outils.

REMARQUE: Retirer le(s) bouchon(s) de vidange avant de remiser le bateau.

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo d'inspecter l'intégrité des systèmes d'alimentation en essence et en huile tel que spécifié dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Nettoyage de la turbine

Vaporiser de l'eau à l'entrée et à la sortie de la turbine pour nettoyer celle-ci, puis appliquer une couche de lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

AVERTISSEMENT

Toujours enlever le capuchon du cordon de sécurité de la borne avant de nettoyer la turbine pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Protection du système d'alimentation

On peut ajouter du STABILISATEUR D'ESSENCE BRP (N/P 413 408 600) (ou l'équivalent) dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

AVIS Ajouter le stabilisateur d'essence avant de lubrifier le moteur pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

Remplir le réservoir d'essence au complet. S'assurer qu'il n'y a pas d'eau dans le réservoir.

AVIS S'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence, le système d'injection d'essence subira de graves dommages internes.

AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Le réservoir d'essence peut être sous pression. Pour l'ouvrir, tourner le bouchon lentement. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. S'assurer que le bateau est de niveau lorsqu'on fait le plein. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le bateau exposé au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Vérifier régulièrement le système d'alimentation.

Lubrification du carter de papillon

Lubrifier le carter de papillon. Consulter la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Remplacement de l'huile à moteur et du filtre

La vidange d'huile et le remplacement du filtre doivent être faits par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

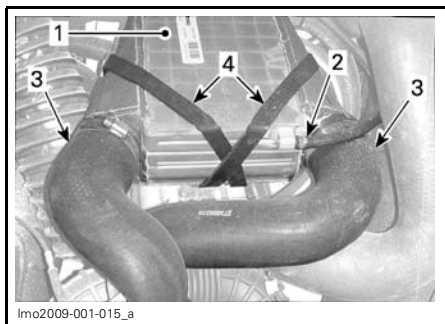
Vidange du refroidisseur intermédiaire

Modèles 255 ch

Comme il est possible que de la condensation s'accumule du côté air, bien vidanger le refroidisseur intermédiaire au moment du remisage pour éviter que le moteur et/ou le refroidisseur intermédiaire soient sérieusement endommagés.

Pour vidanger le côté air du refroidisseur intermédiaire, procéder comme suit:

1. Enlever les conduits d'admission et de sortie d'air.
2. Enlever le boyau de purge.
3. Détacher les sangles de caoutchouc qui retiennent le refroidisseur intermédiaire.



1. Refroidisseur intermédiaire
2. Boyau de purge
3. Conduits d'air
4. Sangles de caoutchouc

4. Positionner le refroidisseur intermédiaire de sorte que les prises d'air soient vers le bas pendant environ 30 minutes.

Pour l'installation du refroidisseur intermédiaire, inverser les étapes de la dépose. Retirer le boyau de purge au moyen d'un collier neuf et serrer les colliers de conduit d'air à 4 N•m (35 lb•po).

Rinçage du système d'échappement

Il est essentiel de rincer le système d'échappement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à déloger le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau (système d'échappement et refroidisseur intermédiaire (s'il y a lieu)) et/ou les boyaux.

AVIS Si on ne rince pas le système lorsque nécessaire, de graves dommages seront causés au refroidisseur intermédiaire et/ou au système d'échappement. Voir à ce que le moteur tourne pendant toute l'opération.

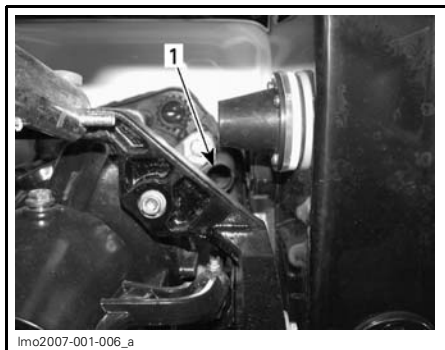
⚠ AVERTISSEMENT

Effectuer ces opérations dans un endroit bien aéré. Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur tourne alors que le bateau est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque pour prévenir les brûlures.

Brancher un tuyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière du bateau sur le support de turbine. **Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.**

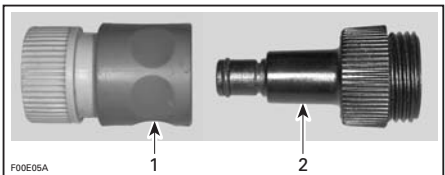


lmo2007-001-006_a

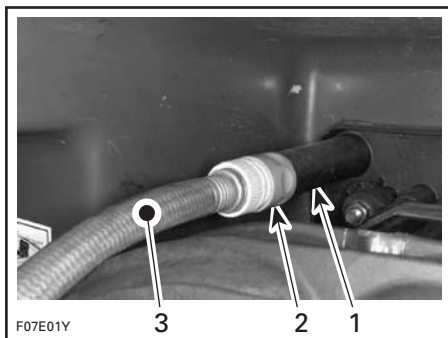
TYPIQUE

1. Raccord de rinçage

REMARQUE: Pour faciliter le raccordement du tuyau d'arrosage, on peut utiliser l'ADAPTATEUR DE RINÇAGE (N/P 295 500 473) en option avec un adaptateur à branchement rapide.



1. Adaptateur à branchement rapide
2. Adaptateur de raccord de rinçage



F07E01Y

TYPIQUE

1. Raccord de rinçage
2. Adaptateur de tuyau à branchement rapide et adaptateur de raccord de rinçage (facultatif)
3. Tuyau d'arrosage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir aussitôt le robinet d'eau.

AVIS Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet aussitôt le moteur démarré pour en empêcher la surchauffe.

AVIS Quand le bateau est hors de l'eau, ne jamais laisser le moteur tourner sans alimenter en eau le système d'échappement.

Laisser tourner le moteur environ 20 secondes à un ralenti accéléré entre 4000 et 5000 tr/mn.

AVIS Quand le bateau est hors de l'eau, ne jamais laisser tourner le moteur plus de 5 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est pas refroidi.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage. Si ce n'est pas le cas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour l'entretien.

Fermer le robinet du tuyau d'arrosage d'abord puis arrêter le moteur.

AVIS Toujours fermer le robinet du tuyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur.

Débrancher le tuyau d'arrosage.

AVIS Retirer l'adaptateur de raccord de rinçage (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

Laisser tous les compartiments ouverts afin qu'ils puissent sécher à l'air libre.

Lubrification interne du moteur

Brancher un tuyau d'arrosage pour refroidir le système d'échappement de la façon décrite à la section *RINÇAGE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT* plus haut.

Amener le moteur à sa température de fonctionnement normale.

AVIS Observer à la lettre les instructions de la section *RINÇAGE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT*.

Fermer le robinet d'eau puis arrêter le moteur.

Enlever le panneau d'accès du moteur (tirer vers le haut).

Enlever la jauge.

Enlever le couvercle du moteur.

Remettre la jauge.

Débrancher les connecteurs de la bobine d'allumage.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand on débranche la bobine d'une bougie, toujours débrancher le faisceau de fils principal en premier. Ne jamais tenter de provoquer une étincelle au niveau d'une bobine ouverte et/ou d'une bougie à l'intérieur du compartiment moteur, puisque cela pourrait allumer les vapeurs d'essence.

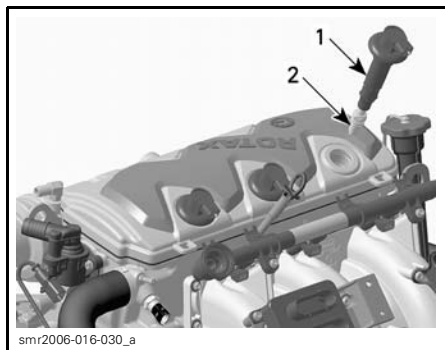
IMPORTANT: Ne jamais couper les attaches des connecteurs de la bobine car on risquerait de rebrancher les fils aux mauvais cylindres.

Enlever les bobines d'allumage.

AVIS S'assurer qu'il n'y a pas de saletés dans les logements des bobines avant d'enlever les bougies. La saleté pourrait tomber dans le cylindre et endommager les composants internes.

Enlever les bougies.

REMARQUE: Une fois les bougies desserrées, on peut utiliser une bobine pour les retirer. Il suffit de remettre la bobine en place sur la bougie et de la retirer.

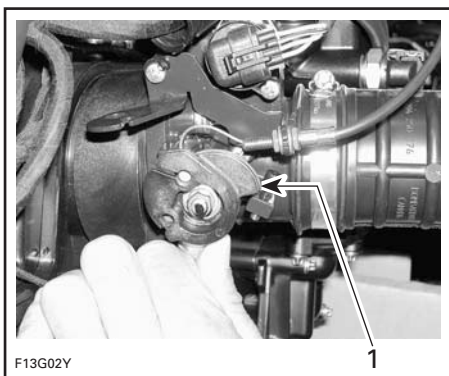


1. Bobine d'allumage
2. Bougie

Vaporiser du lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent dans les orifices des bougies.

Procéder comme suit pour empêcher l'injection d'essence et couper l'allumage lors du lancement du moteur.

À partir du compartiment moteur, demander à quelqu'un de retenir le levier d'accélérateur en position d'ouverture maximale.



TYPIQUE

1. Ouverture maximale

Lancer le moteur quelques tours pour répartir l'huile sur la paroi des cylindres.

Appliquer du LOCTITE 767 (LUBRIFIANT ANTIGRIPPAGE) (N/P 293 800 070) sur les filets des bougies et remettre les bougies en place.

REMARQUE: Après l'installation, s'assurer que le joint adhère bien à la surface du moteur.

Réinstaller les bobines d'allumage. Rebrancher les connecteurs des bobines d'allumage.

Pour réinstaller le couvercle du moteur, enlever la jauge, puis enfoncer le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Remettre la jauge en place.

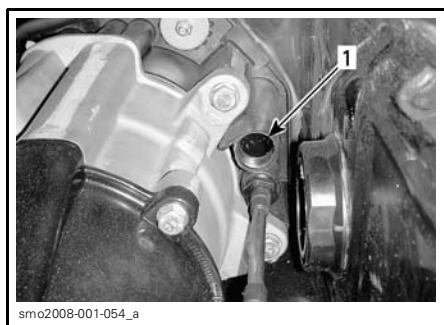
REMARQUE: On recommande de vaporiser du lubrifiant LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) sur les soupapes du moteur. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Protection du système d'échappement et du refroidisseur intermédiaire

Le système d'échappement se vidange automatiquement, mais le refroidisseur intermédiaire (moteurs sur-

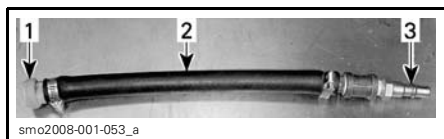
alimentés) et le collecteur d'échappement doivent être vidangés pour éviter qu'ils ne soient endommagés.

Au moyen d'un raccord de rinçage branché au support de turbine, injecter de l'air comprimé (environ 689 kPa (100 lb/po²)) dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



1. Raccord de rinçage — l'emplacement peut être différent

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



TYPIQUE

1. Adaptateur de raccord de rinçage (N/P 295 500 473)
2. Boyau 12.7 mm (1/2 po)
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS Si le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement ne sont pas vidangés, ils pourraient être sérieusement endommagés.

Dépose et remisage de la batterie

Concernant la dépose, le nettoyage et le remisage de la batterie, communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Nettoyage/réparation du bateau

Laver le bateau et la remorque avec de l'eau savonneuse (utiliser un détergent doux seulement). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever tout organisme marin collé à la coque.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique exposées avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Knight's Spray-Nine ou l'équivalent.

S'il faut réparer la carrosserie ou la coque, communiquer avec votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Pour retoucher la peinture sur les pièces mécaniques, utiliser de la peinture en aérosol de BRP. Pour les réparations mineures du gelcoat, utiliser le nécessaire de réparation distribué par Gelcote[†]International au www.gelcote.com. Remplacer toute étiquette et tout autocollant endommagé.

Le bateau étant sur la remorque, dévisser le bouchon de vidange, immobiliser les roues et soulever légèrement la proue avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) pour que l'eau puisse s'écouler de la cale. Nettoyer la cale à l'eau chaude avec un détergent ou un produit de nettoyage pour cale. Rincer à fond. Dévisser les bouchons de vidange, puis le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) pour que la cale puisse se vider.

Protection du bateau

Enduire la carrosserie d'une cire non abrasive.

Le couvercle du compartiment moteur devrait être partiellement soulevé pendant le remisage (détacher les amortisseurs à gaz pour en empêcher l'ouverture complète).

S'il y a lieu, enlever le panier de rangement et le placer sur le pont.

Au moyen d'un tournevis plat, soulever la languette tel qu'indiqué.



TYPIQUE — SOULEVER LA LANGUETTE

Détacher l'extrémité de l'amortisseur. Détacher l'autre côté.

Soulever légèrement le couvercle du moteur et l'immobiliser dans cette position.

Ces précautions permettent d'éviter la condensation et réduisent la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Fixer les extrémités de l'amortisseur au couvercle du moteur avant d'utiliser le bateau.

Si le bateau est remis à l'extérieur, le couvrir d'une bâche opaque munie d'évents qui le protégera des rayons du soleil et empêchera l'accumulation

[†] Gelcote est une marque de commerce de Gelcote International.

de saleté et de poussière, ainsi que la détérioration des composants de plastique et du fini.

AVIS Ne jamais remiser le bateau de façon qu'il soit exposé aux rayons du soleil, car cela ferait pâlir le fini. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage. Bien fermer l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie.

Au remisage, s'assurer que les bouchons de vidange sont dévissés et sans entrave. Placer ensuite des cales derrière les roues et soulever légèrement la proue avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) pour que la cale puisse se vider.

PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Se servir du *TABLEAU D'ENTRETIEN* au début de la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*, à la colonne traitant de la *PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE*.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être faites par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Observer toutes les recommandations des passages «AVERTISSEMENT» et «ATTENTION» qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine BRP ou des pièces équivalentes approuvées.

REMARQUE: Il est fortement recommandé qu'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo fasse l'inspection annuelle de sécurité et les rappels sécuritaires en même temps que la préparation présaisonnière.

AVERTISSEMENT

Faire les opérations uniquement de la façon indiquée dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide. À moins d'indication contraire, il faut arrêter le moteur et mettre l'interrupteur coupe-circuit principal à «OFF» avant de faire l'entretien.

INFORMATION TECHNIQUE

IDENTIFICATION DU BATEAU

Les principaux composants du bateau (coque et moteurs) sont identifiés par des numéros de série différents. Il peut être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour pouvoir faire une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

Coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve du côté droit du tableau.



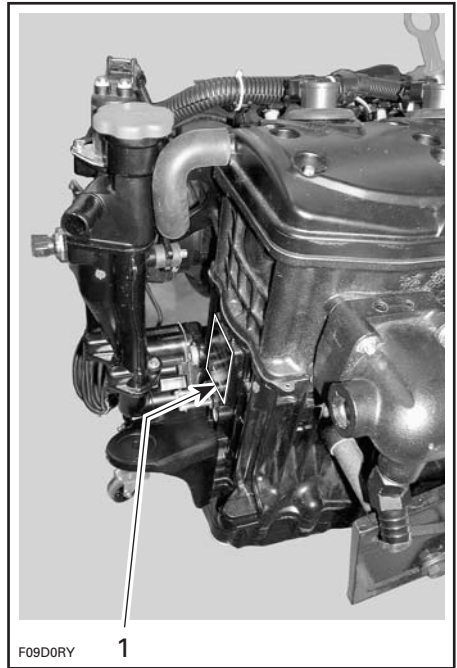
lmr2007-040-002_b

TYPIQUE

1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

Moteur

Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) se trouve sur le carter supérieur du côté MAGNÉTO.



1. Numéro d'identification du moteur (N.I.M.)

HOMOLOGATION ET CERTIFICATION

Les bateaux mentionnés ci-dessus sont conformes aux normes qui suivent:

NORME	TYPE DE CERTIFICATION
Garde-côte américaine	Autocertification
Garde-côte canadienne	Autocertification
Registre des navires russes	Certifié par Registre des navires russes 8, Dvortsovaya Nab., 191186 Saint-Petersbourg, Russie
Directive 89/336/CEE du conseil sur la compatibilité électromagnétique	Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme compétent. Organisme compétent: UTAC Autodrome de Linas-Montlhéry, B.P. 212 91311 Montlhéry cedex, France
Directive 2003/44/EC du parlement européen et du conseil sur les embarcations récréatives	Contrôle de la production interne et contrôle exercé sous la responsabilité d'un organisme notifié. Organisme notifié: Institut international de certification marine Centre de Trèves, rue de Trèves 45 1040 Bruxelles, Belgique

INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de bateaux sport doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année 1999 et les certifier auprès de la « Environmental Protection Agency » (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque bateau une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de tous les bateaux sport Sea-Doo fabriqués à partir de l'année 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de ses moteurs afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier un moteur de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de la EPA sur les émissions

Tous les nouveaux bateaux sport Sea-Doo 1999 et ceux fabriqués ultérieurement par BRP ont reçu la certification de la EPA. Ils sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouveaux bateaux sport. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

Par la poste:

U.S. Environmental Protection Agency
Office of Transportation and Air Quality
1200 Pennsylvania Ave. NW
Mail Code 6403J
Washington D.C. 20460

Site WEB:

<http://www.epa.gov/otaq/>

La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		150 SPEEDSTER 155 CH	150 SPEEDSTER 215 CH	150 SPEEDSTER 255 CH
MOTEUR				
Type		ROTAX 4-TEC 1503, 4-temps, simple arbre à cames en tête (SACT)		
Système d'échappement		Refroidi par eau/injection d'eau (circuit ouvert). Débit direct de la turbine		
Lubrification	Type	Carter sec (2 pompes à huile). Filtre à huile remplaçable. Refroidisseur d'huile refroidi par eau		
	Huile	Huile 4-temps 10W 40 (classe SM, SL ou SJ de l'API)	Huile 4-temps XP-S 10W 40 (N/P 219 700 346) ou un équivalent approuvé par BRP	
Nombre de cylindres		3		
Cylindrée		1493.8 cm ³ (91 po ³)		
Induction		À aspiration naturelle	Compresseur volumétrique avec refroidisseur intermédiaire	
Régime maximal	± 50 tr/mn	7300	8000	
REFROIDISSEMENT				
Type		Refroidi par liquide en circuit fermé (voir aussi <i>SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT</i>)		
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène glycol (50%) et eau distillée (50%). Utiliser le liquide prémélangé de BRP ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium		
SYSTÈME ÉLECTRIQUE				
Puissance de la magnéto		360 W @ 6000 tr/mn		
Système d'allumage		DI (numérique à induction)		
Calage de l'allumage		Non réglable		
Bougie	Marque et type	NGK DCPR8E		
	Écartement	0.7 à 0.8 mm (.028 à .031 po)		
Système de démarrage		Démarreur électrique		
Réglage du limiteur de régime du moteur		7650 tr/mn	8000 tr/mn	

MODÈLE		150 SPEEDSTER 155 CH	150 SPEEDSTER 215 CH	150 SPEEDSTER 255 CH
SYSTÈME ÉLECTRIQUE (suite)				
Batterie		(1) Non fournie. Batterie marine de 12 V, groupe 24, avec bornes rondes et coniques sur le dessus		
Boîte à fusibles 1	F1: Indicateur	3 A		
	F2: Avertisseur	3 A		
	F3: Échosondeur	3 A		
	F4: Niveau d'essence	3 A		
	F5: Inutilisé			
	F6: Pompe à essence	10 A		
	F7: Cylindre 1	10 A		
	F8: Cylindre 2	10 A		
	F9: Cylindre 3	10 A		
	F11: Outil de diagnostic	15 A		
	F13: Relais de démarreur	10 A		
	F14: CAPS	3 A		
Boîte à fusibles 2	F15: Charge	30 A		
	F16: Batterie	30 A		
Boîte à fusibles avant	F1: Ventilateur	5 A		
	F2: Pompe de cale	3 A		
	F3: Feu de navigation/ mouillage	3 A		
	F4: Inutilisé	-		
	F5: Stéréo	10 A		
	F6: Prise 12 V	10 A		
Pompe de cale automatique		3 A		

MODÈLE		150 SPEEDSTER 155 CH	150 SPEEDSTER 215 CH	150 SPEEDSTER 255 CH
SYSTÈME D'ALIMENTATION				
Injection		SGM de Rotax (système de gestion du moteur). Injection multipoint. Un carter de papillon de 52 mm		
Carburant	INDICE D'OCTANE MINIMUM			
	Type	Essence ordinaire sans plomb		
	Indice d'octane minimum	En Amérique du Nord: (87 (RON + MON))/2 Ailleurs: 92 RON		
	INDICE D'OCTANE (PERFORMANCE OPTIMALE)			
	Type	—	Essence super sans plomb	
	Indice d'octane	—	En Amérique du Nord: (91 (RON + MON))/2 Ailleurs: 95 RON	
SYSTÈME DE PROPULSION				
Turbine		Monophasée à débit axial		
Graisse pour turbine		Graisse pour roulement de turbine (N/P 293 550 032) vendue par BRP		
Transmission		Prise directe		
Angle de pivot de direction (tuyère)		20°		
Niveau d'eau minimum requis		90 cm (3 pi) (sous la partie arrière la plus basse de la coque)		
DIMENSIONS				
Longueur hors-tout		4.67 m (15 pi 4 po)		
Bau		2.16 m (7 pi 1 po)		
Tirant d'eau		30.5 cm (12 po)		
Angle de relevé de varangue		20°		

MODÈLE		150 SPEEDSTER 155 CH	150 SPEEDSTER 215 CH	150 SPEEDSTER 255 CH
DIMENSIONS (SUR LA REMORQUE)				
Longueur		5.60 m (18 pi 5 po)		
Largeur		2.16 m (7 pi 1 po)		
Hauteur	Sans structure	1.5 m (4 pi 11 po)		
	Structure abaissée	1.97 m (6 pi 5 1/2 po)		
	Structure relevée	2.46 m (8 pi 1 po)		
POIDS ET CHARGE				
Poids	Sans structure	659 kg (1454 lb)		
	Avec structure	669 kg (1474 lb)		
Nombre de places assises		4		
Charge maximale (passagers + bagages) (pour une utilisation en eau calme)		4 passagers OU 324.3 kg (715 lb)		
Poids brut		952 kg (2100 lb)		
CONTENANCES				
Huile à moteur		3 L (3.2 pintes É.-U.) vidange d'huile avec filtre 4.5 L (4.8 pintes É.-U.) en tout		
Système de refroidissement du moteur		5.5 L (5.8 pintes É.-U.) en tout		
Réservoir d'essence (y compris la réserve)		79.5 L (21 gal. É.-U.)		

(1) Recommandée: Exide R-24-130, 12 V, 25 A•h (130 minutes de réserve) ou R-24-160 (160 minutes) ou l'équivalent.

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES TECHNIQUES

Les renseignements suivants aident à déterminer la cause probable de problèmes simples. Certains problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, parfois, l'intervention d'un technicien compétent peut être nécessaire. Dans ce cas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire faire la réparation.

LA BATTERIE SE DÉCHARGE RÉGULIÈREMENT.

1. Vérifier l'état de la batterie.

- *Faire charger ou remplacer par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

2. Vérifier le fusible du système de charge.

- *Remplacer le fusible au besoin et faire vérifier le système de charge par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

AVERTISSEMENT

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire charger ou remplacer la batterie. Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique qui peut occasionner de graves brûlures.

AUCUN BIP NE SE FAIT ENTENDRE LORSQU'ON BRANCHE LA CLÉ À LA BORNE DU DESS.

1. L'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF».

- *Vérifier l'interrupteur et le mettre à «ON».*

2. Batterie déchargée.

- *Faire charger ou remplacer par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

LE MOTEUR NE TOURNE PAS MAIS L'AVERTISSEUR SONNE.

1. Se référer au passage *SIGNAUX CODÉS DU DESS* plus bas.

LE MOTEUR NE TOURNE PAS.

1. Cordon de sécurité enlevé.

- *Fixer le capuchon à la borne du DESS.*

2. Fusible grillé.

- *Vérifier le câblage, puis remplacer le fusible.*

3. Batterie déchargée.

- *Faire charger ou remplacer par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

4. Raccords de batterie corrodés ou desserrés.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

5. Moteur plein d'eau.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT.

1. Batterie déchargée ou faible.

- *Faire charger ou remplacer par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

LE MOTEUR TOURNE MAIS NE DÉMARRE PAS.

1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.

- *Remplir ou vider et remplir avec de l'essence neuve.*

2. Filtre à essence bouché ou contaminé d'eau.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

3. Bougies encrassées ou défectueuses.

- *Remplacer.*

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT.

1. Bougies encrassées ou usées.

- *Remplacer.*

2. Panne d'un composant du système d'allumage.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

3. Essence viciée, contaminée d'eau ou niveau trop bas.

- *Vider ou remplir.*

4. Filtre à essence bouché ou contaminé d'eau.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

SURCHAUFFE DU MOTEUR OU PRESSION D'HUILE INADÉQUATE (L'AVERTISSEUR SONNE CONTINUUELLEMENT).

AVIS Si l'avertisseur sonne continuellement, arrêter tout de suite le moteur.

1. Vérifier les niveaux d'huile et de liquide de refroidissement.

- *Consulter la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN. Remplir au besoin.*

2. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- *Procéder au NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE de la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

3. Type d'essence ou d'huile inadéquat.

- *Vider et remplir.*

4. Système d'échappement bouché.

- *Rincer le système d'échappement à l'aide d'un tuyau d'arrosage. Procéder au RINÇAGE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT tel qu'expliqué à la section REMISAGE.*

AVIS Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE.

1. Étincelle faible, mélange air-essence incorrect.

- Voir *LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT* plus haut.

2. Présence d'eau dans l'essence.

- *Vider puis remplir.*

3. Surchauffe du moteur.

- Voir *SURCHAUFFE DU MOTEUR* plus haut.

LE BATEAU N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE.

1. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- Procéder au *NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE* de la section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

2. Hélice endommagée.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION.

1. Algues ou débris pris autour de l'hélice.

- Procéder au *NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE* de la section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.

2. Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE ⁽¹⁾	DESCRIPTION
2 courts bips (quand on branche la clé à la borne du DESS)	Le système DESS fonctionne normalement. Une clé adéquate a été correctement installée.
1 long bip (lorsqu'on branche la clé à la borne du DESS ou qu'on appuie sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt dans certains cas)	Le levier sélecteur n'est pas au point mort. Placer le levier au point mort.
	Mauvaise connexion entre la clé et la borne du DESS (clé mal installée ou sale). Enlever la clé de la borne du DESS, vérifier si elle est propre et la réinstaller.
	Clé inadéquate ou DESS défectueux. Utiliser la clé DESS programmée pour le bateau. Si elle ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
4 courts bips (lorsqu'on appuie sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt et que la clé DESS est déjà installée)	Le levier sélecteur n'est pas au point mort. Placer le levier au point mort.
1 court bip (lorsqu'on met le levier sélecteur au point mort)	Confirme que le levier sélecteur est bien au point mort.
4 bips courts à intervalles irréguliers	On a laissé la clé sur sa borne sans démarrer le moteur ou après qu'on a arrêté le moteur. Pour empêcher la batterie de se décharger, débrancher la clé de sa borne.
Signal continu	Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la section <i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i> .
	Température élevée des gaz d'échappement. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la section <i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i> .
	Pression d'huile à moteur faible ou élevée. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Si le problème persiste, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

⁽¹⁾ Certains codes sont liés aux messages de l'affichage multifonctionnel. Voir la section *COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT* pour plus de détails.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP DES BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2009 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

1) PORTÉE DE LA GARANTIE

BRP US Inc. («BRP»)* garantit chaque bateau sport Sea-Doo® 2009 («bateau sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un concessionnaire nord-américain BRP autorisé («concessionnaire»), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le bateau sport a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du bateau sport a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le bateau sport a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un concessionnaire nord-américain BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du bateau sport bénéficient de la même garantie que le bateau sport.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur*;

- Les dommages résultant de l’enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l’utilisation de pièces n’ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n’étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages résultant d’un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l’utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l’utilisation recommandée tel que décrit dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d’eau ou d’un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L’utilisation de carburants, d’huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l’exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d’un blocage par ingestion d’un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d’assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursouflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l’exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l’exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS. Un bateau sport est considéré comme étant utilisé commercialement lorsqu’il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d’un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu’il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

Les composantes reliées aux émissions qui sont incluses dans le tableau ci-dessous, qui sont installées sur des bateaux sports Sea-Doo® 2009 certifiés par l’EPA (voir la liste ci-dessous), et qui sont enregistrées aux États-Unis, sont couvertes pour VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS OU DEUX CENT (200) HEURES D’UTILISATION, selon le premier des deux termes atteint. Si les deux cent (200) heures sont atteintes durant la période normale de garantie, les composantes reliées aux émissions continueront d’être couverts jusqu’à la fin de la période normale de garantie.

Les bateaux sports Sea-Doo® 2009 certifiés par l'EPA sont ceux équipés de moteur 4-TEC®.

Composants reliés aux émissions:

Capteur de position d'accélérateur (TPS)
Sonde de température d'air (ATS)
Sonde de pression d'air (APS)

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- Le bateau sport Sea-Doo® 2009 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits bateau sport Sea-Doo® dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2009 doit être enregistré en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2009 doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le bateau sport dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du bateau sport au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le bateau sport se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) GARANTIE FOURNISSEUR

Les radios Jensen[†] installées comme équipement original sur certains bateaux sports sont garanties séparément par ASA Electronics[‡]. Si votre bateau sport en est équipé, nous vous prions de communiquer avec votre concessionnaire nord-américain BRP autorisé.

Si la situation n'est toujours pas réglée avec votre concessionnaire autorisé BRP, veuillez communiquer avec ASA Electronics. L'information pour les contacter est disponible à travers leur site web au www.asaelectronics.com.

9) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a acceptée le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle

75, rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke (Québec)

J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

*Au Canada, Bombardier Produits Récréatifs inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

† est une marque de commerce de son propriétaire

‡ est une marque de commerce de son propriétaire.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE DES BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE

BRP US Inc. («BRP»)* garantit chaque bateau sport Sea-Doo® 2009 («bateau sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé («distributeur/concessionnaire») hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprend les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le bateau sport a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du bateau sport a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le bateau sport a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du bateau sport bénéficient de la même garantie que le bateau sport.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces dues à l'usure normale;

- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «Guide du conducteur de bateau sport Sea-Doo®»;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par BRP, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire BRP;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursouflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

Un bateau sport est considéré comme étant utilisé commercialement lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- Le bateau sport Sea-Doo® 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits bateau sport Sea-Doo® dans le pays où la vente a été conclue
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2009 doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2009 doit être achetée dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du bateau sport au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le bateau sport se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété du produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un Distributeur/Concessionnaire autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire;
2. BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé.

Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de la Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Ahjotie 30
Fin-96320 Rovaniemi
Finlande
Tél.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe support à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke, Québec J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

BRP US Inc. («BRP»)* garantit chaque bateau sport Sea-Doo® 2009 («bateau sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé («distributeur/concessionnaire») dans les pays membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprend les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le bateau sport a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du bateau sport a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le bateau sport a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine bateau sport Sea-Doo® 2009 installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du bateau sport Sea-Doo® 2009 bénéficient de la même garantie que le bateau sport.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces dues à l'usure normale;

- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «Guide du conducteur de bateau sport Sea-Doo®»;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par BRP, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire BRP;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursouflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de: VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée et QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.

Un bateau sport est considéré comme étant utilisé commercialement lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- Le bateau sport Sea-Doo® 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits bateau sport Sea-Doo® dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2009 doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2009 doit être achetée dans l'EEE par une résident de l'EEE;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine bateau sport Sea-Doo® neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des

pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du bateau sport au propriétaire s'appliquent pour votre pays.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le bateau sport se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété du produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un Distributeur/Concessionnaire autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

- Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
- Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgique

Tél.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de la Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente

Ahjotie 30

Fin-96320 Rovaniemi

Finlande

Tél.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle

75, rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke, Québec J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Télécopieur: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Warranty Department
7575 Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Autres endroits dans le monde sauf la Scandinavie

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne Suisse
Télécopieur: + 41213187801

Pour la Scandinavie

BRP FINLAND OY
Département de service
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Tel.: + 358 16 3208 111

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du bateau, veuillez aviser BRP:

- Postez une des cartes ci-après à une des adresses indiquées plus bas;
- **Amérique du Nord seulement:** appelez au 715 848-4957 (É.-U.) ou au 819 566-3366 (Canada); ou
- Contactez un concessionnaire ou distributeur BRP autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

BATEAUX VOLÉS: Si votre bateau est volé, avisez le Service de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle il a été volé.

Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada

Autres endroits dans le monde sauf la Scandinavie

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse

Pour la Scandinavie

BRP FINLAND OY

Département de service
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Tel.: + 358 16 3208 111

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

_____ N° RUE APP.

_____ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

_____ PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

_____ N° RUE APP.

_____ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

_____ PAYS TÉLÉPHONE

V00A2F

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

_____ N° RUE APP.

_____ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

_____ PAYS TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

_____ NOM

_____ N° RUE APP.

_____ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

_____ PAYS TÉLÉPHONE

V00A2F



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

V00A2F



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle

N° d'identification du véhicule (V.I.N.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

V00A2F

NUMÉRO DE MODÈLE
DU BATEAU _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (N.I.C.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR ROTAX (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration
de la garantie _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

F00A35L

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le bateau sport SEA-DOO pour vous assurer qu'il l'a inscrit auprès de BRP.

219 701 489

CA

OPERATOR'S GUIDE, 150 SPEEDSTER / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, 150 SPEEDSTER / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.